La traite des personnes au Canada:

Une trousse de leadership et d'apprentissage à l'intention des Églises

THE CANADIAN COUNCIL OF CHURCHES
LE CONSEIL CANADIEN DES ÉGLISES

Préparée par le Groupe de travail sur la traite des personnes au Canada de la Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises

2013

Deuxième édition, avec traduction française révisée

La traite des personnes au Canada:
Une trousse de leadership et d'apprentissage à l'intention des Églises

Deuxième édition, avec traduction française révisée

Copyright ©2013
Le Conseil canadien des Églises
47 Queen's Park Crescent East
Toronto, ON
M5S 2C3
www.conseildeseglises.ca

ISBN 978-1-927919-00-2

Remerciements

La présente publication est une production du Groupe de travail sur la traite des personnes de la Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises. Ce travail a d'abord été entrepris par des membres du Groupe de travail, alors dirigé par Katarina Prosenjak de l'Evangelische Kirche d'Allemagne (Église évangélique d'Allemagne). Ann O'Brien s'est ensuite chargée de la révision et c'est finalement Peter Noteboom, secrétaire général adjoint du Conseil canadien des Églises, qui a su mener le travail à terme.

Nous sommes reconnaissants de la contribution des membres du Groupe de travail suivants :

- Julia Beazley – Alliance évangélique du Canada
- Jean Bellefeuille – Conférence religieuse canadienne
- Savelia Curniski – Église Orthodoxe d'Amérique
- Grant Effer – Armée du Salut
- Maki Fushii – Église unie du Canada
- Deborah Isaacs – Sœurs du Bon Pasteur
- Tara Livingston – Conseil œcuménique des chrétiennes du Canada
- Michelle Miller – Baptistes canadiens de l'Ouest du Canada
- Peter Noteboom – Conseil canadien des Églises
- François Poitras – Conférence des évêques catholiques du Canada

Nous remercions également les organismes suivants :

- La Conférence religieuse canadienne, pour l'utilisation de «Nous sommes un Village Global », une trousse de conscientisation et d'action ayant pour objet de sensibiliser les élèves des écoles secondaires à la traite des personnes partout au Canada, préalablement aux Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver.

- Le CATHII (Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale), pour l'utilisation des histoires de Maria, d'Esperanza et du cas d'esclavage à Laval.

- L'Alliance évangélique du Canada, pour l'utilisation de matériel tiré de leur publication Not so Ancient: Human Trafficking and Modern Slavery. 2009.

- L'Armée du Salut, pour l'utilisation de ressources pour le culte et d'autre documentation sur la traite paraissant sur leur site Internet, http://salvationist.ca/action-support/human-trafficking/. Voir « Human Trafficking versus Prostitution », de même que le récit de Shona.

Pour vous procurer des copies de ce document, adressez-vous au Conseil canadien des Églises :

Adresse : 47 Queen's Park Crescent Est Toronto, ON M5S 2C3
Téléphone : 416-972-9494 | 1-866-822-7645
Courriel : info@councilofchurches.ca | noteboom@councilofchurches.ca
Site Web : www.councilofchurches.ca
Facebook : https://www.facebook.com/CCC.CCE
Twitter : https://www.facebook.com/CCC.CCE

Le Conseil canadien des Églises rassemble, dans le travail et le témoignage, 25 Églises des traditions anglicane, catholiques romaine et de l'Est, évangélique, de l'Église libre, orthodoxes de l'Est et orientale et protestante historique, dont l'ensemble des membres représente 85 % des chrétiens du Canada.

Table des matières

Remerciements 3

Bienvenue 5
Joy Kennedy

Avant-propos 6
Révérende Karen A. Hamilton

Cérémonie de prière contre la traite des personnes 7

Aperçu de la traite des personnes au Canada 10

Prière pour le début d'une réunion 15

Situation de la traite des personnes au Canada 16

La prostitution et la loi 21
Julia Beazley

Prière 23

Analyse de la traite des personnes 24

Notions bibliques reliées à la traite des personnes 26
Sheila Smith, RSCJ

Cantique 28

Droits de la personne et traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle : un appel à l'action 29
Michelle Miller

La traite des personnes à des fins de travail forcé 31
Louise Dionne et Jean Bellefeuille

Justice réparatrice – Guérir à la racine 32
Grant Effer

Choix quotidiens face à la traite des personnes 33

Litanie 34

Écouter l'histoire de ceux et celles qui sont vulnérables et réduits au silence 35
JoAnne Chung Yan Lam

Voilà une femme 41
Camilla Burns, Ph.D., SNDdeN

Créés à son image 45

Un atelier sur la traite des personnes 46
Michelle Miller et Ruth Magnuson

Prière contre la traite des personnes 53

Informations et ressources additionnelles 54

Bienvenue

Joy Kennedy, présidente de la Commission Justice et Paix, Conseil canadien des Églises

Parfois, dans notre quête de justice et de paix dans la communauté mondiale, nous sommes confrontés de près à une situation si importante et révoltante qu'elle exige une attention et une action concertées immédiates. Elle peut se révéler complexe et reliée à beaucoup d'autres enjeux, mais elle ressort du lot et interpelle nos cœurs. C'est le cas de l'objet du présent document : la traite des personnes.

En avril 2008, lors d'un processus de planification stratégique, la Commission Justice et Paix a identifié la traite des personnes comme un sujet de préoccupation de plusieurs Églises membres, puis a créé le Groupe de travail sur la traite des personnes au Canada. Les objectifs du Groupe étaient de faciliter l'apprentissage, les réflexions théologiques, ainsi que l'action commune par rapport à la traite des personnes au Canada. Le Groupe désirait que toutes les Églises deviennent plus conscientes de la réalité de la traite des personnes au Canada, luttent ensemble si cela est jugé approprié, développent et partage des documents pédagogiques, et offrent un lieu de réflexion théologique sur le sujet, permettant ainsi d'être mieux préparés à l'action.

En mettant en évidence ce qui est souvent caché ou ignoré, nous en venons à comprendre que la traite des personnes est une violation des droits humains, une injustice économique, un acte de violence : il s'agit de crime organisé. « La traite des personnes », affirme le Conseil œcuménique des Églises, « n'est pas une question isolée et ne se limite pas au commerce du sexe. Elle découle de la pauvreté et de la discrimination envers les impuissants. » L'ONU définit la traite des personnes comme « un crime contre l'humanité » qui implique « l'action de recruter, de transporter, de transférer, d'héberger ou d'accueillir une personne par la force, la coercition ou d'autres moyens, dans le but de l'exploiter. »

La traite des personnes est une affaire mondiale qui se pratique de part et d'autre des frontières internationales ; on retrouve donc ici-même cette forme moderne d'esclavage.

Je souhaite faire l'éloge de la longue et excellente collaboration de ce groupe particulier, qui a apporté tant de perspectives et de compétences au processus. La recherche et la création de cette trousse documentaire illustrent le degré de compréhension et d'engagement de ceux qui ont entrepris une tâche si difficile. S'assurer qu'il y ait une analyse appropriée, un partage d'histoires, une réflexion théologique et biblique, de même que des prières et des idées menant à des actions de foi : voilà une tâche gigantesque! Soyez assurés de notre gratitude.

Je m'adresse particulièrement à Peter Noteboom et à la stagiaire de 2011 Katarina Prosenjakf : cette publication démontre la sagesse et le talent qui vous ont permis de mener à bien cette tâche. Nous vous en sommes tous reconnaissants.

Au moment où vous, lecteurs, faites usage de cette documentation et vous attaquez au problème dans votre entourage, nous espérons que vous trouverez de nouvelles façons de comprendre ce nouvel enjeu si omniprésent et que vous saurez recourir à de nouveaux moyens de l'affronter, dans la pratique comme dans la prière. Il ne disparaîtra pas autrement que par une action stratégique, par la mobilisation et l'appui du public et par une réponse institutionnelle adéquate, dont celle des groupes confessionnels du Canada. Consacrons-nous ensemble à la mission et au service de Dieu, afin de protéger les plus vulnérables et de rechercher la justice et la paix pour tous.

Avant-propos

Rév. Karen A. Hamilton, secrétaire générale, Conseil canadien des Églises

Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; mâle et femelle il les créa. Genèse 1.27 (TOB)

À titre de secrétaire générale du Conseil canadien des Églises, je me considère privilégiée d'avoir été invitée à parler du travail du CCE dans des paroisses chrétiennes, des groupes confessionnels et divers endroits non confessionnels. J'apporte à ces contextes le travail et le témoignage de nos 23 confessions membres, notre manière consensuelle d'aborder les questions qui affectent la vie des Canadiens à qui nous nous adressons.

On manifeste toujours de l'intérêt envers la diversité de nos efforts pour être fidèles au Seigneur. Toutefois, je provoque toujours la consternation quand je parle de notre lutte contre la traite des personnes et de la réalité désolante de ce fléau dans notre pays, consternation qui se lit dans les yeux et sur les visages. La plupart des Canadiens n'ont pas idée de l'ampleur de cette marchandisation de la vie humaine, cette vie créée à l'image de Dieu, dans notre propre pays, celui qu'on aime qualifier de « fort et libre ».

Il est tragique, que la traite des personnes s'exerce sous les formes que nous révèle le présent document.

Il est tragique, qu'il y en ait tant, dans notre pays et dans le monde, qui ne peuvent voir la vérité selon laquelle chaque être humain - femme, enfant ou homme - est vraiment fait à l'image de Dieu.

Il est tragique, que tant de nous sachent si peu de cette pratique qui s'apparente à l'esclavage. Il s'agit d'un abus des bien-aimés de Dieu ancestral, mais également moderne, qui fait partie de notre monde contemporain.

Le document que vous tenez entre vos mains sera douloureux à lire, mais doit être lu.

Nous devons lutter avec des récits bibliques tels que celui de Juges 19.

Nous devons en apprendre sur la traite des personnes qui a lieu dans notre pays et sur ses manifestations dans le monde entier, s'opérant de façons destructrices telles que par la systématisation des enfants soldats et la brutalité à leur égard, que le sénateur canadien et Lieutenant-Général Romeo Dallaire a voué sa vie à éradiquer.

Il faut nous rappeler la complicité de l'Église dans la pratique de l'esclavage, mais aussi le travail et le témoignage passionnés des Églises qui la combattent. Ce travail et ce témoignage infatigables doivent constituer pour nous des modèles et des inspirations.

Il faut parler et, plus important encore, agir dans la vérité métaphorique des paroles du prophète Ésaïe, selon lesquelles tous les humains sont si précieux aux yeux de Dieu qu'ils sont inscrits dans la paume même de ses mains.

CÉRÉMONIE DE PRIÈRE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES[1]

Animateur Dieu d'amour, nous te rendons grâce
pour tous les dons de cette précieuse vie.
Nous nous approchons de toi, émerveillés et confiants
que tu entoures chacun de nous de ton confort aimant
et dans l'espoir que tu entendras les demandes que nous te présentons ici.
Nous prions en notre nom et en celui de tous les humains de ce monde qui souffrent.
Nous prions par Jésus-Christ, notre sauveur ressuscité.

Tous Amen

Lecture d' Habacuc 1.1-13[2]

Psaume 27 *(à lire ensemble)*

1 Le SEIGNEUR est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je peur?
Le SEIGNEUR est la forteresse de ma vie, devant qui tremblerais-je?

2 Si des malfaiteurs m'attaquent pour me déchirer,
ce sont eux, mes adversaires et mes ennemis, qui trébuchent et tombent.

3 Si une armée vient m'assiéger, mon cœur ne craint rien.

4 J'ai demandé une chose au SEIGNEUR, et j'y tiens :
habiter la maison du SEIGNEUR tous les jours de ma vie,
pour contempler la beauté du SEIGNEUR et prendre soin de son temple.

5 Car il me dissimule dans son abri le jour du malheur;
il me cache dans l'abris de sa tente sacrée, il m'élève sur un rocher.

6 Et maintenant ma tête domine les ennemis qui m'entourent.
Dans sa tente, je peux offrir des sacrifices avec des cris de joie;
et chanter un psaume pour le SEIGNEUR.

7 SEIGNEUR, entends ma voix quand je t'appelle! Par pitié, réponds-moi!

8 Je pense à ta parole : « Cherchez mon visage ! » Je cherche ton visage, SEIGNEUR.

9 Ne me cache pas ton visage! N'écarte pas avec colère ton serviteur!
Toi qui m'as secouru, ne me quitte pas, ne m'abandonne pas, Dieu de mon salut.

10 Père et mère m'ont abandonné, le SEIGNEUR me recueille.

---

[1] Tara Livingston est une prêtresse anglicane du diocèse de Calgary. Elle est membre du Conseil œcuménique des chrétiennes du Canada et du Groupe de travail sur la Traite de personne du Conseil canadien des Églises.
[2] "Those Who Take Us Away", Human Rights Watch, 2013,
récupéré de http://www.hrw.org/news/2013/02/13/canada-abusive-policing-neglect-along-highway-tears.

11 Montre-moi, SEIGNEUR, ton chemin, et conduis-moi sur la bonne route malgré ceux qui me guettent.

12 Ne me livre pas à l'appétit de mes adversaires,
car de faux témoins se sont levés contre moi, en crachant la violence.

13 Je suis sûr de voir les bienfaits du SEIGNEUR au pays des vivants.

14 Attends le SEIGNEUR;
sois fort et aies du courage; attends le SEIGNEUR.

Lecture de l'évangile selon Saint Luc 4.16-21

Chant – Soeur, laisse-moi être ton serviteur *[Sister, Let Me Be Your Servant](pendant ce chant, chacun peut allumer un cierge)*

Animateur : Dieu de bonté, nous sommes aujourd'hui rassemblés ici pour apprendre
et pour être inspirés à la fois par ta parole et par le travail que nous accomplissons afin de proclamer l'année de ta faveur.

Nous te demandons d'entrer en nos cœurs pour qu'ils puissent s'ouvrir, dans nos esprits pour qu'ils puissent discerner et dans nos bouches pendant qu'elles prononcent ton précieux nom.
Ô Dieu de miséricorde.

Tous Reste avec nous en cet instant.

Animateur : Nous prions pour les femmes, les enfants et les hommes qui vivent des situations inimaginables indépendantes de leur volonté.
Reste avec eux pour les conforter et aide-nous à entendre leurs cris de détresse.
Ô Dieu de miséricorde.

Tous Ouvre nos oreilles, qu'elles puissent entendre.

Animateur : Nous prions pour tous les sans-voix du monde,
que leurs récits soient entendus, par ta grâce et ta miséricorde
et par l'entremise de nous tous ici rassemblés.
Ô Dieu de miséricorde.

Tous Ouvre nos bouches, que nous puissions parler.

Animateur : Nous prions pour les dirigeants de tous les pays,
qu'ils puissent distinguer tes intentions compatissantes à l'égard de tous tes enfants bien-aimés;
qu'ils puissent secourir ceux qui ont été perdus et aider ceux à qui on a fait du tort.
Ô Dieu de miséricorde.

Tous Appelle-nous à l'action.

Animateur : Nous prions pour toutes les victimes de la traite des personnes qui se croient seules.
En ce moment où nous éteignons nos cierges, que cette lumière pénètre leurs cœurs, que leur soit rappelée votre présence et qu'elles connaissent votre quête de justice à leur égard.
Ô dieu de miséricorde.

Tous Que ta lumière brille.

Chant de conclusion*[Sélectionner un hymne de clôture approprié et familier]*

Bénédiction irlandaise
Que la route vienne à ta rencontre.
Que le vent te pousse sans relâche.
Que le soleil réchauffe toujours ton visage,
Et que les pluies arrosent doucement tes champs.
Et jusqu'à notre prochaine rencontre,
Que Dieu te tienne dans la paume de Sa main.

Aperçu de la traite des personnes au Canada

Je voulais sortir de la Thaïlande, alors quand j'ai vu l'occasion de faire beaucoup d'argent et d'aller habiter dans une grande ville du Canada, je l'ai saisie. À mon arrivée à l'aéroport, un groupe d'hommes est venu à ma rencontre. Ils ont saisi mon passeport « pour le garder en sécurité », puis m'ont amenée dans une maison où il y avait beaucoup de jeunes femmes. Je me suis vite rendue compte que j'étais prise au piège. Je ne pouvais pas sortir de la maison et on m'a dit qu'il fallait rembourser 30 000 $ pour mon passage. Quand j'ai demandé comment j'allais obtenir cet argent, on m'a répondu que la seule façon serait de « servir » des hommes tous les jours. Pendant des mois, on m'a gardée enfermée dans la maison; on ne me donnait pas grand-chose à manger et, tous les jours, on m'escortait, de force, vers une maison close. « Tu vas faire ce qu'on te dit », m'a dit un des hommes, « si tu veux que ta famille reste en vie ». Des fonctionnaires du gouvernement ont fini par faire une descente dans la maison. Je ne sais pas ce qui va m'arriver, puisque je ne possède pas d'identité officielle.

Récit (abrégé) communiqué par la Croix-Rouge canadienne, Vancouver, C.B.

LA TRAITE DES PERSONNES AU CANADA

On se rend compte, petit à petit, de l'existence de la traite des personnes au Canada. Certains cas sensationnels ont capté l'attention des médias; en janvier 2013, la Gendarmerie royale (GRC) rapportait 32 condamnations pour traite des personnes. On a créé, en 2012, un Plan national de lutte contre la traite des personnes, tandis que la GRC établissait un Centre national de coordination contre la traite des personnes pour réagir au commerce croissant de celle-ci à l'intérieur des frontières canadiennes.

Le Canada possède un long passé de traite des personnes : des femmes et des filles autochtones font depuis longtemps l'objet d'exploitation et d'abus sexuels. En 2013, Human Rights Watch a publié un rapport sur la « Route des pleurs » du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et a recommandé, entre autres, de prendre part à une enquête sur les femmes autochtones disparues et assassinées au Canada, enquête entreprise en 2011 par le Comité des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les femmes et les filles autochtones sont également surreprésentées dans le commerce du sexe[3], une des principales sources d'exploitation[4]. Il se pratique, au Canada, un commerce intérieur où les victimes sont transportées par-delà des frontières provinciales ou des communautés du Nord, ou encore de communautés nordiques vers des communautés urbaines plus importantes au sud.

Ce sont surtout les groupes du crime organisé qui participent à ce commerce, tant au Canada qu'à travers ses frontières, bien qu'on possède la preuve que des groupes criminels moins importants et des individus pratiquent la traite des personnes[5]. On relève, parmi les régions qui représentent des sources d'arrivée de victimes au Canada, l'Asie (particulièrement la Thaïlande, le Cambodge, la Malaysie et le Vietnam), et des parties de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est[6]. Une fois les personnes transportées au Canada, elles sont souvent destinées à être expédiées vers des régions urbaines plus importantes telles que Toronto, Montréal, Vancouver et Winnipeg.[7.]

Il est important, pour les Canadiens, de connaître les tactiques de recrutement de ces groupes criminels organisés qui, souvent, ont recours à l'Internet ou à d'autres formes de technologie pour attirer leurs victimes. Par exemple, un mode de recrutement consiste à offrir des occasions de poser comme modèles à l'étranger, ce qui entraîne leur exploitation dans le commerce du sexe.

---

[3] Information puisée à www.stopvaw.org/Canada_Aboriginal_Girls_and_Women_Victims_of_Prostitution_and_Trafficking.html.
[4] Ibid., p. 10
[5] *Service canadien de renseignements criminels. Rapport sur le crime organisé.* août 2008, puisé à http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2008/document/report_oc_2008_f.pdf
[6] Public Safety Canada, Canada-United States Cross-Border Crime Forum. Bi-National Assessment of Trafficking in Persons. p. 9. 2006.
[7] lbid., p. 10.

QU'EST-CE QUE LA TRAITE DES PERSONNES?[8]

La traite des personnes nie des droits humains fondamentaux à des millions de femmes, d'enfants et d'hommes du monde entier. Elle conduit à l'esclavage moderne et vient au troisième rang, après le trafic de la drogue et celui des armes, des crimes les plus profitables, selon l'ONU. Un rapport de l'Initiative globale des Nations Unies pour combattre la traite des êtres humains définit officiellement la traite comme suit :

« Traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation »[9]

La traite des personnes consiste, pour les trafiquants, à leurrer des personnes vulnérables afin de les enlever de chez elles pour les amener à un endroit où on abuse d'elles, sans aucun espoir d'évasion. Il peut s'avérer difficile de détecter la traite des personnes lorsque les victimes[10] sont en transit, car il se peut que l'esclavage et l'exploitation ne débutent qu'à leur arrivée à destination. Attirées par la promesse d'un meilleur emploi et d'un niveau de vie supérieur, la plupart des victimes consentent volontiers à partir, pour se retrouver prises au piège à leur arrivée. La traite des personnes mène à l'esclavage de femmes, d'enfants et d'hommes, tenus à la merci de leurs ravisseurs et forcés à rendre des services physiques ou sexuels.

LES CAUSES DE LA TRAITE DES PERSONNES

Nombreuses sont les causes de la vulnérabilité des gens à la traite des personnes. Ces causes sont décrites comme des facteurs « push » et « pull ». Les facteurs « push » comprennent la pauvreté extrême, le chômage, le manque d'instruction et d'opportunités, l'absence d'information, l'insuffisance des programmes sociaux, l'inégalité fondée sur le sexe, la guerre, les situations de conflits et l'instabilité politique du pays d'origine.

Les facteurs « pull » incluent une économie mondiale de libre marché, qui a fait augmenter la demande de main-d'œuvre bon marché, ainsi que des biens et services dans les pays de destination. De plus, les technologies telles que l'Internet permettent d'exercer la traite au-delà des frontières nationales, de façon instantanée et à portée mondiale.[11]

Si tant de gens deviennent victimes de la traite des personnes, c'est qu'ils sont incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux et à ceux de leur famille et désespèrent à trouver des opportunités. Les trafiquants exploitent ces lacunes et induisent les gens à quitter leur foyer afin de se rendre à « un meilleur endroit », pour pouvoir combler leurs besoins de base.

---

[8] Cette documentation provient de *Not so Ancient: Human Trafficking and Modern Slavery.* Alliance évangélique du Canada. 2009.
[9] UN Office on Drugs and Crime. *Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children, Supplémenti de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale.* Art. 3. 2000m, tiré de http://www.uncjin.org/Documents/Conventions/dcatoc/final_documents_2/convention_%20traff_french.pdf.
[10] Les personnes faisant l'objet de traite sont à la vérité des victimes, mais il faut reconnaître qu'elles ont un nom et une identité. Voir la réflexion biblique « Voilà une femme… »
[11] Sécurité publique Canada, Forum transfrontalier canado-américain. *Bi-National Assessment of Trafficking in Persons.* p. 3-4. 2006. www.publicsafety.gc.ca/prg/le/_fl/1666i-en.pdf

FORMES DE TRAITE DES PERSONNES[12]

Traite sexuelle
Dans cette forme la plus commune de traite des personnes, les victimes sont retirées de leur maison et forcées à se prostituer et à se livrer au commerce sexuel. On leur dit souvent qu'elles ont une « dette » à acquitter pour être libérées. On les soumet par les mauvais traitements, la menace, l'isolement et la détention.

Traite sexuelle d'enfants
D'après UNICEF, jusqu'à deux millions d'enfants du monde entier sont exploités sexuellement à des fins mercantiles. Il en découle des conséquences dévastatrices pour le développement de l'enfant.

Travail forcé
Dans cette seconde forme de traite la plus importante, les victimes sont forcées à entreprendre des tâches dangereuses et insalubres, sans rémunération : ateliers manufacturiers de misère, travail dans les usines, travail domestique, travaux agricoles, restaurants ou construction. Cette exploitation est due à des problèmes sociaux tels que la pauvreté, le chômage, la corruption, les conflits politiques et le crime.

Servitude pour dettes
On crée une dette ou une servitude afin de maintenir la victime sous sa domination, en la forçant à travailler pour acquitter sa « dette » et retrouver sa liberté. On exploite souvent cette dette afin de s'assurer que la victime ne pourra jamais s'en acquitter.

Servitude pour dettes chez les migrants et les travailleurs
Dans une situation analogue, le contrat du travailleur migrant est exploité de manière à lui imposer une servitude involontaire à long terme, pour repayer sa dette. On recourt aux menaces et aux mauvais traitements pour garder la victime sous sa domination.

Servitude domestique involontaire
La victime de ce genre de traite est maintenue contre sa volonté chez l'exploiteur, où on la tient captive par la menace, la confiscation ou la privation de toute preuve d'identité. Elle y fournit des services domestiques non-rémunérés et est bien souvent l'objet d'autres formes d'abus.

Travail forcé d'enfants
Servitude pour dette ou travail forcé impliquant des enfants.

Enfants soldats
Recrutement illégal d'enfants, à des fins de travail et d'exploitation dans des zones de conflit, par des forces gouvernementales, des organisations paramilitaires ou des groupes rebelles. On force souvent les enfants à commettre des atrocités contre les leurs, et leurs chefs leur infligent constamment des mauvais traitements pour les maintenir sous leur domination.

Statistiques sur la traite des personnes
La nature hautement clandestine de ce crime fait en sorte que les statistiques sur la traite des personnes varient énormément. L'Organisation internationale du travail estime à 12,3 millions le nombre d'adultes et d'enfants qui sont soumis au travail forcé, à la servitude pour dettes et à l'exploitation sexuelle. On estime par ailleurs, dans des rapports visant à déterminer l'impact de la traite des personnes, qu'il existe dans le monde jusqu'à 27 millions de victimes.

D'après le rapport de l'UNGIFT (Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains) de février 2009, l'exploitation sexuelle représente 79 % de la traite des personnes dans le monde, affectant principalement des femmes et des enfants. Le travail forcé en représente 18 %, bien que cette forme de traite ne soit souvent ni observée, ni rapportée, d'où l'absence de données exactes. Dans le monde, 20 % des victimes de la traite sont des enfants.[13]

---

[12] *Trafficking in Persons Report.* Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons, U.S. Department of State. 2009. www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2009
[13] *Global Report on Trafficking in Persons.* UN Office on Drugs and Crime. Février 2009. www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/global-report-on-trafficking-in-persons.html.

Bien que tous les pays ne fassent pas nécessairement part de ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières, il ne fait aucun doute que chacun d'entre eux est affecté, d'une manière ou d'une autre, par la traite transfrontalière annuelle d'environ 800 000 personnes.[14] Que les pays représentent l'origine, la source ou les points de transit pour les victimes de traite, il leur est injustifiable de permettre à ce crime de se perpétuer. Malheureusement, la plus grande part de la traite à l'échelle mondiale est intrarégionale et interne, ce qui rend encore plus difficiles sa détection et son estimation.

La GRC estime qu'au Canada, environ 600 femmes et enfants font annuellement l'objet de la traite pour exploitation sexuelle seulement, et qu'au moins 800 personnes sont envoyées au Canada pour répondre au marché interne (le trafic de drogue, le travail domestique, le travail dans l'industrie du vêtement ou autre, etc.). De plus, la GRC estime que 1 500 à 2 200 personnes sont envoyées annuellement du Canada vers les États-Unis, suggérant ainsi que la Canada est une source, un point de transit et une destination.[15] En revanche, la GRC ne rapportait, en janvier 2013, que 32 condamnations pour traite des personnes et 54 condamnations pour infractions liées à la traite des personnes ou à des infractions connexes (séquestration, agression sexuelle, proxénétisme et recrutement, complot et participation à une organisation criminelle) au Canada.

Indicateurs de la traite des personnes

Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la présence de l'ensemble ou de plusieurs des indicateurs ci-dessous devrait amener les autorités à enquêter, ou inciter les citoyens à rapporter ce dont ils sont témoins. Les indicateurs peuvent varier en fonction du type de traite auquel font face les victimes.[16]

Indicateurs généraux chez les victimes de la traite des personnes

- se croire obligées de travailler contre leur gré
- être incapables de quitter leur environnement de travail
- montrer des signes indiquant que leurs mouvements sont surveillés
- avoir le sentiment qu'elles ne peuvent pas partir
- démontrer peur ou anxiété
- se méfier des autorités
- posséder de faux papiers d'identité ou documents de voyage
- permettre aux autres de parler en leur nom quand on s'adresse à elles directement
- avoir de très longues journées de travail pendant de longues périodes
- n'avoir aucun jour de repos
- avoir agi en fonction de fausses promesses

Indicateurs que des enfants sont victimes de traite des personnes

- ne pas avoir accès à leurs parents ou tuteurs
- ne pas avoir d'amis de leur âge à l'extérieur du travail
- ne pas avoir le temps de jouer
- être impliqués dans un travail inadéquat pour des enfants
- manger isolés des autres membres de leur « famille »

Servitude domestique

- ne pas avoir d'espace privé
- dormir dans un lieu partagé ou inapproprié
- ne jamais (ou rarement) quitter la maison pour des raisons sociales
- ne jamais quitter la maison sans leur employeur

---

[14] *Trafficking in Persons Report.* Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons, Département d'état des États-Unis. p. 8. 2007. www.state.gov/g/tip/rls/tiprpt/2007/index.htm.

[15] *Victims Of Trafficking In Persons: Perspectives From The Canadian Community Sector.* Gouvernement du Canada, ministère de la Justice. p. 2. 2005. www.justice.gc.ca/eng/pi/rs/rep-rap/2006/rr06_3/rr06_3.pdf.

[16] *Pour consulter la liste entière :* www.unodc.org/pdf/HT_indicators_E_LOWRES.pdf.

Exploitation sexuelle
- travailler de longues heures ou avoir peu ou pas d'heures de repos
- dormir sur leur lieu de travail
- ne pas avoir leur propre argent
- ne pas être en mesure de montrer une pièce d'identité
- avoir très peu de vêtements

Exploitation par le travail
- ne pas avoir de contrat de travail
- avoir de très longues journées de travail
- ne jamais quitter leur lieu de travail sans leur employeur
- ne pas être libres de leurs déplacements

La traite des personnes en opposition au trafic de personnes dans un contexte de migration clandestine[17]
La traite des personnes n'est pas le trafic de personnes dans un contexte de migration clandestine. Il y a entre elles plusieurs différences importantes:

Traite des personnes	Trafic de personnes dans un contexte de migration clandestine
La victime ne consent pas à sa situation ou, si elle y consent d'abord, ce consentement est dépourvu de sens par les actions des trafiquants.	Le trafic de personnes (migration clandestine) implique des personnes consententes à être déplacées.
Exploitation continuelle de la victime dans le but de générer des revenus illicites pour les trafiquants.	Le trafic (migration clandestine) viole l'intégrité des frontières d'un pays.
La traite des personnes n'implique pas nécessairement le déplacement physique d'une personne, mais doit impliquer l'exploitation de la personne pour le travail ou le sexe commercial.	Le trafic (migration clandestine) est toujours transnational.

La traite des personnes et la prostitution[18]
Les termes prostitution et traite des personnes sont parfois utilisés de façon interchangeable, toutefois leur signification diffère.

La traite doit impliquer un élément de force, de coercition, de tromperie et d'exploitation (ce qui n'est pas toujours le cas par rapport à la prostitution, bien que la majorité des femmes et des filles engagées dans le « commerce sexuel » travaillent souvent sous la contrainte). De plus, les personnes font l'objet de commerce sexuel pour différents aspects reliés à l'exploitation sexuelle commerciale, et non seulement pour la prostitution.

À Victoria, Australie, la prostitution a été légalisée en 1994, ce qui a résulté en une forte augmentation de l'industrie du sexe, de même que de la traite à des fins d'exploitation sexuelle dans le pays.

Questions pour réflexion et dialogue
- Que vous apprend cet aperçu de la traite des personnes au Canada?
- Comment résumeriez-vous l'étendue de la traite des personnes au Canada?
- Quelles composantes définissent la traite des personnes et comment la reconnaîtriez-vous?
- Comment décririez-vous l'ampleur de la traite des personnes au Canada?

[17] Human Trafficking Fact Sheet. Rescue and Restore Campaign, Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis. 2011. Pour en savoir davantage, voir : www.acf.hhs.gov/trafficking/about/fact_human.html.
[18] Sexual Trafficking Fact Sheet. L'Armée du Salut. salvationist.ca/wp-content/uploads/2009/02/FACT-Sheet-Sexual-Trafficking1.pdf.

PRIÈRE POUR LE DÉBUT D'UNE RÉUNION[19]

Nous admirons, ô Dieu, ta grâce, assez créatrice pour susciter, chez chaque génération et dans notre milieu, des témoins qui peuvent porter le flambeau de ta passion et de ton dessein de guider cette famille humaine, qui est la tienne et la nôtre, dans notre exode commun vers la justice.

Accorde-nous la force de faire face à la réalité de la traite des personnes afin que nous apportions la liberté à tous nos frères et sœurs.

Amen

[19]Adaptation de *My Heart in My Mouth,* de Ted Loder. p. 56-57.

Situation de la traite des personnes au Canada

Maria
Il n'est pas rare que des travailleurs domestiques arrivent au Canada en compagnie d'un diplomate. Tel est le cas de Maria, arrivée avec son employeur à l'occasion d'une mission diplomatique. Elle n'a pas tardé à subir le harcèlement sexuel de son patron. Quand elle a décidé de s'évader, elle s'est retrouvée sans statut officiel au Canada. Il n'était pas facile de régulariser sa situation, compte tenu qu'elle ne faisait plus partie de la mission diplomatique. Elle a finalement été forcée de retourner dans son pays, où elle n'a guère eu d'occasion de poursuivre en justice son agresseur. Même si les diplomates sont tenus de respecter les lois de leur pays hôte, il est difficile de les poursuivre, ce qu'ils savent. Les aides familiales telles que Maria sont souvent sujettes à des abus divers et disposent de peu de moyens de se protéger.

Esperanza
Quelques aides familiales viennent au Canada parce qu'elles suivent une personne pour qui elles travaillaient déjà outre-mer. Telle est l'histoire d'Esperanza, qui fut séquestrée dans un appartement cossu de Montréal. Ses employeurs lui avaient procuré un visa, mais quand celui-ci devint périmé, ses conditions de travail changèrent. Ses heures de travail augmentèrent considérablement, et quand elle s'en plaignit, on lui rétorquait que si elle quittait la maison, elle serait arrêtée, puis emprisonnée, pour être finalement déportée. Elle fut donc forcée de travailler sans rémunération pendant plus d'un an.

Esperanza finit par convaincre ses employeurs de la laisser aller à la messe dominicale, où elle rencontra un bon Samaritain qui l'aida à régulariser sa situation. Elle déposa une demande d'asile, qui fut acceptée. Cela voulait cependant dire qu'elle renonçait à voir ses enfants, qui vivent encore dans leur pays d'origine, et qu'elle ne disposerait plus des ressources financières lui permettant de subvenir à leurs besoins.

Esclavage à Laval
La GRC a déposé des accusations de traite des personnes contre un couple de Laval, Québec, en 2007. On l'accusait d'avoir pratiqué la traite des personnes, d'en avoir tiré des avantages matériels et d'avoir retenu des documents de voyage ou d'identité. C'était la première fois qu'on déposait de telles accusations depuis que la traite des personnes était devenue une infraction dans les termes du Code criminel du Canada, en novembre 2005. Selon la GRC, des incidents antérieurs avaient été traités comme des cas d'immigration plutôt que de crime. En l'occurrence, le couple avait fait venir, du Liban au Canada, une éthiopienne de 29 ans qu'on avait sans doute forcée à travailler comme domestique sous la menace de déportation.

On ne permettait vraisemblablement pas à la femme, dont la GRC n'a pas divulgué le nom, de se servir du téléphone, de sortir de la maison à moins d'être accompagnée d'un membre du couple, de prendre un jour de congé ni de parler à qui que ce soit. Le couple a été accusé d'avoir retenu ses papiers d'identité et de l'avoir menacé de la renvoyer en Éthiopie si elle ne se pliait pas à leurs exigences ou se plaignait de sa situation à qui que ce soit. Finalement, on a laissé tomber les accusations.

L'histoire de Shona[20]
Shona, âgée de 17 ans, avait grandi dans le Nord du Canada. Toujours aimée par sa famille, elle avait vécu, somme toute, une enfance heureuse. Elle aimait rêver à son avenir et à des voyages où elle verrait d'autres endroits du pays et rencontrerait de nouvelles personnes. Elle réussissait relativement bien à l'école, jusqu'à la mort de sa mamie, sa grande confidente. Ses notes à l'école et ses amis n'avaient désormais plus beaucoup d'importance.

---

[20] Source: The Salvation Army at salvationist.ca/docs/Trafficking/trafficking_testimonies.pdf.

Plusieurs visiteurs venaient voir la communauté de Shona pour ses grands paysages et demandaient l'aide de guides de la ville. Un soir, Shona se rendait à pied au magasin lorsqu'un beau garçon, un peu plus âgé qu'elle, lui demanda des indications. Après avoir discuté un peu, il lui demanda s'il pouvait lui acheter quelque chose à boire, ce qui lui permettrait d'en apprendre davantage sur sa communauté. Rick était vraiment gentil, de sorte que, leurs échanges terminés, elle eut l'impression qu'elle pouvait lui parler de n'importe quoi et qu'il s'intéressait vraiment à elle.

Environ deux semaines plus tard, elle le rencontra de nouveau et il lui parla de son travail en ville, lui demandant si elle aimerait venir lui rendre visite. Wow, une chance de s'échapper, pour une fois!

Shona inventa à ses parents une histoire qu'ils crurent, puis elle prit l'autocar pour la ville. Rick fut si gentil, il lui fit visiter les alentours, puis la présenta à quelques amis. Elle prit quelques verres et essaya des drogues. Rick prit bien soin d'elle; elle se sentait un peu folle, pas comme ses amis de chez elle, là-bas.

Quelques jours plus tard, Rick, qu'elle considérait maintenant son petit ami et qui lui avait déclaré son amour, n'était plus si gentil. Il lui dit qu'elle devait avoir des relations sexuelles avec quelques-uns de ses amis, en compensation des drogues dont elle avait fait usage. Quand elle refusa ses avances, il la battit et lui dit qu'il avait hâte de révéler à sa famille ce qu'elle faisait en ville et quelle salope et accro elle était. Après l'avoir ainsi démoralisée, il la battit et la viola, pour ensuite la jeter à la rue.

Shona, dans le fond d'elle-même, était encore la fille de 17 ans qui aimait rêver; elle recommença à s'évader par la pensée, à rêver, un rêve cette fois différent... *(récit fondé sur une histoire provenant du Manitoba)*[21]

Ethel raconte son histoire

Je m'appelle Ethel[22] et je suis née dans le nord de la Saskatchewan. Nous habitions dans une petite communauté, mais ma vie y était misérable. J'ai maintenant 36 ans, mais je me sens et parais bien plus vieille que cela. Toute notre communauté était accro, la plupart à l'alcool, quand j'étais jeune fille, mais est alors arrivée la drogue. Pour nous, les filles, être victimes de violence sexuelle et de raclées était normal.

Mon histoire est douloureuse à raconter et bien peu de filles autochtones vous raconteraient la leur, car nous avons toutes honte de nous-mêmes et de notre communauté. Nous gardons cela pour nous. Mes parents, tous deux accros à l'alcool, m'ont « donnée » à un oncle. On m'a échangée contre une bouteille de vin. À 12 ans, on m'a encore vendue à d'autres hommes contre de l'alcool et j'ai tôt fait d'abandonner l'école. C'est alors qu'on a commencé à me battre et que je suis devenue trop marquée de coups et trop fatiguée pour aller à l'école. J'aimais l'école, je m'y sentais en sécurité.

Ma vie s'est poursuivie dans ce cycle de marchandage sexuel et de raclées. J'avais deux enfants et je voulais en prendre soin moi-même, mais je n'avais pas d'argent, pas d'instruction. J'ai déménagé en ville, où j'ai continué cette même vie où je me donnais, mais les raclées étaient encore pires et j'ai souvent été hospitalisée. Je voulais tant procurer à mes enfants une vie meilleure.

C'est un jour où j'étais hospitalisée à la suite d'une des pires raclées qu'un ange m'est apparu : Shirley. Première personne à me traiter avec amour et dignité, elle m'a promis de m'aider de son mieux. De prime abord, je ne l'ai pas crue – qui aiderait une personne qui n'avait rien et qu'on désignait comme prostituée? CETTE VIE, JE N'EN VOULAIS PAS, JE NE L'AVAIS PAS CHOISIE. J'étais tellement malade et dépourvue et je ne voulais pas perdre mes enfants, alors je me suis dit que j'avais peut-être une chance.

---

[21] « L'histoire de Shona » est une compilation du cheminement de femmes, plutôt que de l'expérience d'une d'entre elles en particulier.

[22] Bien que « l'histoire d'Ethel » soit véridique, le nom de l'auteure n'est pas Ethel. L'histoire nous a été fournie par Savelia Curniski, présidente de NASHI – un organisme bénévole basé en Saskatoon qui éveille les consciences à la traite des personnes au Canada et travaille, au plan international, à un refuge sécuritaire pour les jeunes à risque.

Shirley m'a intégrée pas à pas dans les programmes et m'a aidée à retourner à l'école. Je suis si fière de pouvoir faire instruire mes enfants, sans compter que j'ai aujourd'hui mon diplôme de 12e année. Mon but est de continuer mes études et d'aider les gens à comprendre que nous, les filles autochtones, ne voulons pas du mode de vie qu'on montre si souvent.

Shirley m'a toujours traitée comme une personne et non comme une statistique. Comme je l'ai si souvent lu au sujet des femmes autochtones, nous sommes encore des statistiques, et non des personnes qui ont une voix. Je veux faire connaître les histoires d'autres filles à tous et toutes.

Enfin, j'aimerais dire que je pardonne à mes parents.

Questions pour réflexion et dialogue

- Qu'est-ce qui vous frappe le plus dans ces histoires?
- Qu'est-ce qui est le plus préjudiciable à la dignité des femmes et des filles?
- À quoi ressemble la traite des personnes au Canada?
- Que remarquez-vous au niveau de la résilience des gens dans ces histoires?
- Qu'est-ce qui vous tire des larmes et vous pousse à l'action?

People Held In Bondage

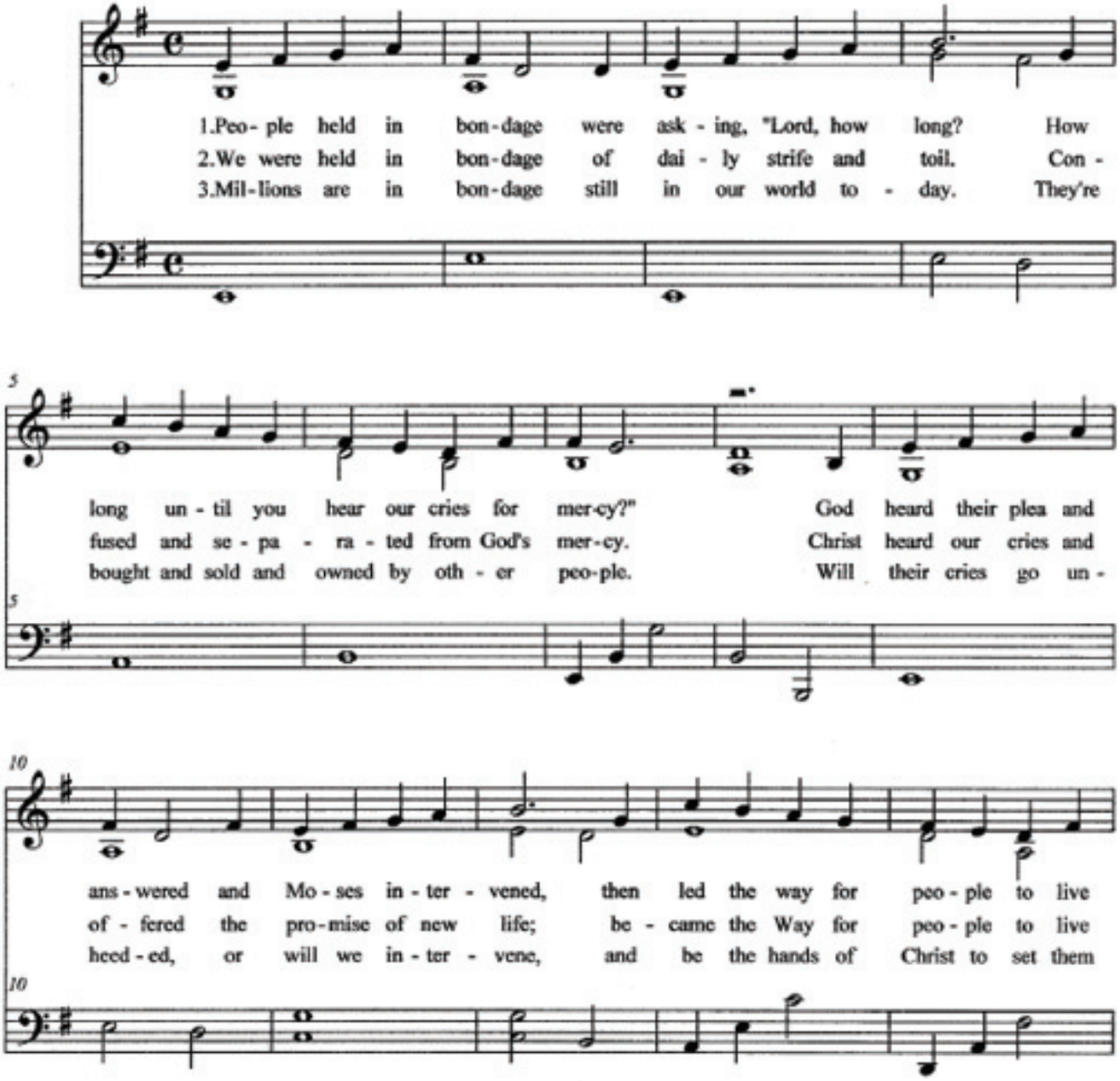

WORDS: Grace Pugh Hubbard, 2008
MUSIC: Grace Pugh Hubbard, 2008

TASK AT HAND
Irregular with Refrain

© 2008 Grace Pugh Hubbard, 11 Poppy Ave., Neptune, NJ 07753, gracepughhubbard@hotmail.com. All rights reserved

People Held in Bondage

2

15

free. And we are freed by the Liv - ing God, who
free. And we are freed by the Liv - ing God, who
free? As we are freed by the Liv - ing God, who

21

of fers life a bun dant ly. So, with our free - dom
of - fers life a - bun - dant - ly. Now, with our free - dom
of fers life a bun dant ly, Then with this free - dom

26

let us seize the task at hand: mak-ing God's great Peace our re-al - i - ty.
let us seize the task at hand: mak-ing God's great Peace our re-al - i - ty.
we must seize the task at hand: mak-ing God's great Peace their re-al - i - ty.

31

Fine

La prostitution et la loi

Julia Beazley[23]

La prostitution comme telle n'est pas illégale au Canada et ne l'a jamais été. Actuellement, le Canada aborde la question sous un angle qu'on pourrait appeler celui de la quasi-criminalisation, avec des dispositions du Code criminel qui, essentiellement, rendent illégale toute activité entourant la prostitution.

En septembre 2010, la juge Susan Himel de la Cour suprême de l'Ontario invalidait trois articles importants du Code, les déclarant inconstitutionnels. L'objet des articles en question : tenir une maison de débauche, vivre des fruits de la prostitution et communiquer aux fins de prostitution. L'essentiel de la décision, écrit-elle, est que nos lois existantes « forcent les prostituées à choisir entre leur liberté et leur droit à la sécurité » telles que garanties par la Charte des droits et libertés.

La loi était contestée par trois femmes – une dominatrice et deux prostituées, dont les avocats défendaient que les lois canadiennes sur la prostitution forçent les prostituées à travailler dans la rue et les exposent à la violence. Ils demandaient à la Cour de statuer que les restrictions juridiques à leurs activités constituaient une violation des droits à la sécurité et à la liberté d'expression, garantis par la Charte. Une contestation similaire est en cours en Colombie-Britannique.

Il est important de noter qu'en 1990, la Cour suprême du Canada rejetait une contestation de l'article sur la communication, décrétant que la restriction était une limite justifiable à la libre expression, car la loi visait à chasser de la rue la prostitution et les activités connexes.

La décision de la juge Himel fut portée en appel par le Gouvernement de l'Ontario et le Gouvernement fédéral. Les appels furent entendus par la Cour d'appel de l'Ontario en juin 2011. La décision de la Cour inférieure demeure en suspens jusqu'à ce que la Cour d'appel rende sa décision, ce qui signifie que les lois demeurent en vigueur pour l'instant.

La prostitution et la traite des personnes

Bien que la traite des personnes se pratique dans d'autres buts que celui de l'exploitation sexuelle, le commerce du sexe est de loin le but le plus commun –du moins le plus mis à découvert – pour lequel des personnes, particulièrement des femmes et des enfants, font l'objet de traite. Des femmes, des filles et des garçons sont victimes de traite internationale et transfrontalière pour servir à prostitution de la rue, dans les maisons closes et les salons de massage, pour les services d'escorte et dans les clubs de danseuses nues.

Dans les pays où on a légalisé la prostitution, il a été démontré que l'industrie du sexe et le tourisme sexuel avaient progressé. Si on lève les restrictions concernant la prostitution, la demande de services sexuels monte en flèche, tandis que le besoin de fournir toujours plus de corps de femmes à un coût d'achat inférieur fait augmenter la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Un rapport de la GRC sur la traite des personnes au Canada, publié le même mois que la décision de la Cour suprême de l'Ontario, montre clairement le lien entre la prostitution organisée et la traite des personnes.[24]

Les Pays-Bas

Les Néerlandais, considérant que la prostitution existait et qu'elle existerait toujours, décidèrent non pas de

---

[23] Julia Beazley est une analyste politique de l'Alliance évangélique du Canada, dont le travail porte principalement sur les questions de la pauvreté et de l'itinérance, de la prostitution et de la traite des personnes, tant à l'échelle canadienne qu'internationale.

[24] Voir La traite des personnes au Canada : Évaluation de la menace. Gendarmerie royale du Canada. 2010. http://205.193.86.86/pubs/ht-tp/htta-tpem-eng.htm.

l'interdire mais d'essayer de mieux l'organiser, dans le but de réduire au maximum les problèmes qui y étaient associés. Ils étaient d'avis que la légalisation détruirait les liens entre le marché noir et le crime organisé et réduirait la violence contre les femmes, qui pourraient travailler légalement dans des établissements surveillés. Ils croyaient aussi que le changement à la loi mettrait un terme à l'exploitation des femmes immigrées aux Pays-Bas en provenance des pays avoisinants.

En 2000, on retira du Code pénal néerlandais les dispositions pénales relatives aux maisons closes, ce qui signifia qu'il était permis aux clubs de danseuses nues et aux maisons closes de fonctionner comme commerces légaux, sous certaines conditions. Le changement à la loi ne produisit aucun des résultats escomptés. Des études démontrent que depuis lors, la légalisation des maisons closes a plutôt renforcé les liens avec le crime organisé. En outre, un an après la légalisation, le taux de traite des personnes avait sensiblement augmenté.

Les Pays-Bas comptent aujourd'hui plus de 85 000 prostituées, dont plus de 80 % sont venues de l'étranger. En outre, les taux de prostitution infantile ont monté en flèche, de 4 000 en 1996 à 15 000 en 2001 selon les estimations; on estime qu'au moins 5 000 de ces derniers provenaient d'autres pays.

Des pays tels que l'Allemagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui avaient légalisé ou décriminalisé la prostitution, ont constaté une augmentation semblable de la traite.

Le modèle nordique

Il y a plus d'une décennie, la Suède déclarait sans détour que la prostitution était profondément contraire à l'égalité des sexes, laquelle constituait une valeur essentielle et prioritaire du pays. On ajoutait qu'il n'y avait pas de prostitution volontaire, qu'elle s'exerçait toujours par la contrainte et n'était jamais autre chose qu'une forme d'exploitation et de violence infligée aux femmes. Il fallait donc traiter la prostituée en victime, et non en criminelle. L'objectif était d'abolir le commerce du sexe.

Selon les législateurs, le commerce du sexe s'exerce tout simplement en fonction des principes commerciaux élémentaires de l'offre et de la demande, et tant qu'il y aura demande d'achat de corps féminins, il y aura des proxénètes, des trafiquants et des membres du crime organisé prêts à garantir l'approvisionnement. Si l'on veut abolir le commerce du sexe, c'est donc à la demande qu'il faut s'attaquer.

En janvier 1999, on promulgua la Loi sur la prohibition de l'achat de services sexuels, un cadre juridique qui décriminalisait les prostituées et imposait de sévères pénalité aux clients, aux proxénètes et aux trafiquants. En choisissant de ne poursuivre que les acheteurs de services sexuels plutôt que les prostituées, la Suède devenait le premier pays à criminaliser la demande tout en décriminalisant l'offre.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la loi, on lança une enquête indépendante destinée à étudier la réussite de la prohibition et ses effets sur les taux de prostitution et de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. La Suède a connu une réduction dramatique des taux de prostitution de la rue, de même que de la création de cartels de la traite, que la Police nationale attribue à la prohibition de l'achat de services sexuels.

Questions pour réflexion et dialogue

- Quel est le statut criminel et juridique de la prostitution au Canada?
- Quelle différence voyez-vous entre l'expérience du Canada d'une part et, d'autre part, des Pays-Bas et de la Suède?
- Qu'est-ce qui vous semblerait une réponse appropriée à la prostitution et à la traite des personnes au Canada?

Prière[25]

Dieu créateur, chaque être humain a été créé à ton image : rempli de dignité et méritant le respect, l'honneur et la compassion. Nous prions pour les victimes de la traite des personnes qui ont été achetées, vendues et exploitées : qu'elles soient délivrées et que leur soient rendus leur dignité et leur honneur.

Seigneur, prends pitié.

Dieu notre Père, nous prions pour tes filles et tes fils vulnérables à la traite des personnes. Nous prions pour les femmes et les enfants. Nous prions pour les pauvres. Nous prions pour les orphelins et les enfants abandonnés, les veuves et les épouses solitaires. Nous prions pour ceux et celles qui ont déjà été maltraités. Dieu notre Père, protège-les et empêche qu'on fasse d'elles des victimes de la traite.

Seigneur, prends pitié.

Jésus-Christ, tu es le serviteur qui a souffert et a vécu la violence, l'humiliation et le rejet. Réconforte les victimes du commerce sexuel qui sont aussi passées par là. Qu'elles ne se sentent jamais seules. Verse sur elles ton amour, donne leur force, grâce et sagesse.

Seigneur, prends pitié.

Fils de l'homme, purifie les cœurs et les esprits des trafiquants et de tous ceux qui participent à l'industrie du sexe. Nous prions pour le repentir, le changement, pour la justice et la réhabilitation.

Seigneur, montre ta puissance.

Dieu qui sais tout, ne permets pas qu'on masque l'injustice. Que nos yeux voient toujours, que nos oreilles entendent toujours et que nos cœurs cherchent toujours. Donnez des pieds à nos prières afin que nous puissions écraser l'oppression et marcher vers la vérité.

Seigneur, montre ta puissance.

Dieu tout-puissant, nous t'en supplions, brise les chaînes de l'injustice et libère les captifs! Libère les prisonniers du commerce du sexe et délivre-les de tout mal. Dieu rédempteur, nous prions pour la réhabilitation, la guérison et l'espoir.

Seigneur, montre ta puissance.

Seigneur des seigneurs et Roi des rois, que ta justice et ta rectitude règnent suprêmement sur ce monde et sur nos vies. Que ton règne vienne et que ta volonté soit faite. Fais que la traite des personnes soit abolie et ses victimes délivrées.

Seigneur, montre ta puissance.

---

[25] Tiré du site Web de l'Armée du Salut : www.salvationarmy.ca

Analyse de la traite des personnes

L'OFFRE ET LA DEMANDE DANS LA TRAITE DES PERSONNES[26]

Des facteurs liés à l'offre et à la demande sont en jeu dans la problématique de la traite des personnes, au niveaux socio-culturel, économique et politique. En voici une première liste. Qu'y ajouteriez-vous?

Facteurs socio-culturels

Du côté de l'offre

- inégalités dans les relations de pouvoir entre hommes et femmes, riches et pauvres
- analphabétisme;
- inégalité dans l'éducation et les opportunités d'emploi;
- érosion des valeurs familiales traditionnelles;
- discrimination raciale, racisme et intolérance connexe;
- médias et nouvelles technologies.

Du côté de la demande

- inégalité dans les relations de pouvoir;
- pornographie, tourisme sexuel, leurres par internet et rôle de celui-ci dans la croissance de la demande de sexe tarifé;
- attitudes et perceptions à l'égard de femmes et d'hommes dans la société;
- cupidité et comportement consumériste.

Facteurs économiques

Du côté de l'offre

- disparités économiques;
- féminisation de la pauvreté;
- mondialisation et ses différentes incidences sur les groupes vulnérables;
- libéralisation économique;
- commerce lucratif de la traite des personnes;
- chute de régimes communistes de l'Europe de l'Est et centrale.

Du côté de la demande

- demande des employeurs d'une main-d'œuvre non-qualifiée et bon marché;
- confinement des travailleuses dans les sphères domestique et de divertissement, ainsi que dans le secteur informel;
- augmentation de la commercialisation du sexe;
- politiques et modèles de développement dépendant de travailleurs migrants temporaires.

Facteurs politiques

Du côté de l'offre

- féminisation de la migration internationale;
- conflits civils et militaires;
- croissance du crime transnational;
- faiblesse des mécanismes d'application de la loi;
- corruption de la police et des fonctionnaires.

---

[26] Cette documentation de la trousse d'information « Awareness and Action Kit Being a Global Village » fut offerte en janvier 2009 par la Conférence religieuse canadienne pour conscientiser les étudiants des écoles secondaires à la traite dee personnes qui se pratique partout au Canada, au moment où allaient débuter les Olympiques d'hiver du Canada à Vancourer. La trousse n'est malheureusement plus disponibe, mais c'est avec plaisir que la CRC vous offre de partager ici cette documentation.

Du côté de la demande

- relations politiques et économiques inégalitaires et soumises à des conditions d'exploitation;
- politiques migratoires restrictives;
- bases militaires dotées d'une importante structure de prostitution;
- ventes d'armes et augmentation des conflits armés;
- mécanismes défaillants d'application de la loi.

Questions pour réflexion et dialogue

- D'après votre expérience, qu'ajouteriez-vous aux facteurs socio-culturels de l'offre et de la demande?
- D'après votre expérience, qu'ajouteriez-vous aux facteurs économiques de l'offre et de la demande?
- D'après votre expérience, qu'ajouteriez-vous aux facteurs politiques de l'offre et de la demande?
- En quoi les facteurs sont-ils différents pour la traite à des fins de travail et pour la traite à des fins d'exploitation sexuelle?
- Comment les groupes confessionnels pourraient-ils aborder la question de l'offre?
- Comment les groupes confessionnels pourraient-ils aborder la question de la demande?
- Comment votre groupe confessionnel va-t-il réagir?

Notions bibliques reliées à la traite des personnes

Sheila Smith, RSCJ[27]

On dit de la traite de personnes qu'elle est une forme d'esclavage. Il s'agit d'une violation grave et, selon les Nations Unies, c'est la forme de crime organisé transnational qui croît le plus rapidement.

Selon le Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (supplément de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale):

« L'expression 'traite des personnes' désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes » (Article 3).

La traite des personnes est un crime grave qui comporte :

- le transfert par-delà ou à l'intérieur des frontières;
- la menace ou le recours à la force, à la contrainte, à la duperie ou à d'autres formes de servitude
- l'exploitation, qu'il s'agisse de travaux forcés, de prostitution forcée ou d'autres formes de servitude.

L'esclavage, surtout l'esclavage sexuel des femmes et des enfants, est la plus ancienne forme d'abus de l'histoire de l'humanité. La lecture de la bible révèle clairement que la libération de l'esclavage est un thème conducteur dans les Écritures tant hébraïques que chrétiennes. L'exemple le mieux inconnu est peut-être l'épisode de l'Exode, dans les Écritures hébraïques.[28] Il s'agit de l'élément définisseur de la vie du peuple d'Israël, celui où ils sont délivrés des travaux forcés et de la domination de leurs oppresseurs pour devenir serviteurs de Dieu. *« Car ils sont mes serviteurs, que j'ai sortis de la terre d'Égypte; on ne peut pas les vendre comme on vend des esclaves. »*[29]

Il peut paraître étonnant qu'à sa délivrance, le peuple juif recoure à la métaphore maître-esclave pour définir sa relation avec Dieu. Même dans les Écritures chrétiennes ultérieures, on rencontre ce langage de l'esclavage. Dans l'évangile selon Luc, par exemple, Marie, la mère de Jésus, se proclame la servante (esclave féminine) du Seigneur (maître).

Dans les interprétations bibliques de l'Annonciation, dans Luc 1, le consentement passif de Marie à une conception virginale préserve sa pureté et son innocence sexuelle. Son assentiment permet la réalisation du plan ou rêve d'un autre (Dieu). Elle est un vaisseau qui sera utilisé en conformité au plan de Dieu.

L'analyse féministe, faite par Jane Schaberg, de Marie en tant que servante ou esclave, permet une autre interprétation.[30] D'après Schaberg, une nouvelle conception de l'élément de consentement peut apporter à cette histoire un aspect libérateur. Son consentement ne montre pas son impuissance et sa victimisation, mais affirme sa liberté intérieure, son autonomie, sa sagesse intérieure et sa liberté vis-à-vis ses maîtres humains.[31] Bien que la culture patriarcale dans laquelle vivait Marie favorisait la perte de pouvoir de la femme, la rendant

---

[27] Sheila Smith est membre des Religieuses du Sacré-Coeur. Depuis 2004, elle se consacre à l'éducation et à la lutte contre la traite de personnes. Elle est doctorante à l'Université Saint-Paul d'Ottawa.
[28] Voir le livre de l'Exode.
[29] Lévitique 25. 42 (TOB).
[30] Pour une interprétation de Marie en tant que servante ou esclave, voir Jane Schaberg, *The Illegitimacy of Jesus: A Feminist Interpretation of the Infancy Narratives,* Sheffield: Sheffield Academic Press, Biblical Seminar Series no 28, 1995 : 135-138.
[31] Ibid.,138

soumise à l'homme, Marie rencontre un Dieu qui la protège à l'extérieur de l'ordre social patriarcal (dans sa grossesse irrégulière), et dont la présence créatrice habite en elle. C'est ce Dieu qui donne vie à Jésus.

Aujourd'hui, comme aux temps bibliques, la dynamique maître-esclave est bien vivante. Partout au monde, dans nos systèmes socio-économico-politiques à domination mâle, les victimes de la traite sont au niveau le plus bas de la société humaine.

Nous avons aujourd'hui des femmes, des hommes et des enfants, parfois des familles entières, qui sont réduits en esclavage de diverses façons, dont les travaux agricoles forcés, la briqueterie, le travail minier, la production du charbon de bois, la joaillerie, la fabrication de tissus et de tapis et le travail domestique, de même que les fausses adoptions, les arrangements nuptiaux par correspondance, le tourisme sexuel et la prostitution forcée[32]

La maltraitance des personnes faisant l'objet de la traite, leur impuissance (due, d'une grande part, à la pauvreté) et le déni de leurs droits humains sont tous issus des valeurs sous-jacentes qui encouragent des attitudes telles que la primauté du profit sur la personne. Traitées comme des objets jetables, les victimes n'ont aucun pouvoir et sont soumises à la volonté de leurs maîtres. Pour alimenter une vie matérialiste tributaire de la consommation, il faut que quelqu'un, quelque part au monde, produise massivement, efficacement et à bon marché pour répondre à la demande. Pour satisfaire à la demande mondiale de pornographie et de prostitution, des millions de femmes, d'enfants et d'hommes sont vendus à répétition pour le profit. Comment peut-on dire que l'esclavage a été aboli? Tout cela ne vous rappelle-t-il pas le modèle maître-esclave des temps jadis où se sont bâtis des empires au détriment des pauvres?

Tout comme aux temps bibliques, les victimes de la traite ne reçoivent peu ou pas de protection dans de nombreux pays du monde, dont le Canada. La symbolique Égypte est devenue une nouvelle terre colonisée par la mondialisation de l'économie. À l'automne 2005, le Gouvernement du Canada promulguait une loi criminalisant la traite et permettant, pour la première fois, de poursuivre un trafiquant pour traite des personnes au Canada, mais il nous reste encore à respecter notre obligation internationale pour respecter, dans nos lois, les victimes de la traite.[34]

Une rencontre avec le Dieu de Marie, le Dieu Jésus totalement incarné, nous donne espoir au milieu de la situation apparemment irréversible et affreuse de la traite mondiale des personnes. À l'instar de Marie et de Jésus, nous aussi, misant sur l'avenir, réagissons courageusement aux racines de la traite des personnes, telle que la pauvreté.[35] Comme ce fut le cas pour Marie et Jésus, il n'est pas facile d'agir hors de l'ordre social à domination mâle. Bénissant notre monde déchiré, encore gouverné par des systèmes oppressifs, à domination mâle, que ce soit politiquement, socialement, économiquement ou religieusement, avec foi et courage, nous agissons avec un cœur créé pour rencontrer un Dieu qui protège hors de l'ordre social et dont la présence créatrice habite dans tous les humains et toute la vie.

Questions pour réflexion et dialogue

- Quelles perceptions bibliques trouvez-vous utiles à la réflexion sur la traite des personnes?
- Quel rôle nos choix de vie jouent-il dans la pratique et l'évolution de la traite des personnes?

---

[32] Eileen Kerwin Jones, « Sex in the City: Human Trafficking and the Sexual Exploitation of Women and Children », Counselling and Spirituality Volume 25, no 1 (Printemps 2006): 73-100.

[33] Pour une analyse en profondeur de la marchandisation des personnes, voir Kevin Bales, Disposable People: New Slavery in the Global Economy, Berkeley: University of California Press, 1999.

[34] Le 11 mai 2006, le ministre canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration annonçait de nouvelles mesures pour procurer aux victimes de traite un permis de résident temporaire.

[35] Centre d'éthique de l'Armée du Salut : Human Trafficking. Resources, Worship Aids www.salvationarmyethics.org

Hymn[36]

It Came upon a Midnight Clear
Edmund Hamilton Sears
Salvation Army Song Book 83, Voices United 44.

Note: This may seem an odd song to sing outside of the Christmas season, but it speaks of peace and rest for the weary. Consider adding the following two original verses between the SASB's verses 3 and 4.

Yet with the woes of sin and strife
The world has suffered long;
Beneath the angel-strain have rolled
Two thousand years of wrong;
And warring humankind hears not
The love-song which they bring;
O hush the noise and cease your strife,
And hear the angels sing.

And you, beneath life's crushing load,
Whose forms are bending low,
Who toil along the climbing way
With painful steps and slow,
Look now! for glad and golden hours
come swiftly on the wing.
O rest beside the weary road,
And hear the angels sing!

[36] Centre d'éthique de l'Armée du Salut : Human Trafficking. Resources, Worship Aids www.salvationarmyethics.org

Les droits de la personne et la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle : un appel à l'action

Michelle Miller[37]

On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien,
ce que le Seigneur exige de toi :
Rien d'autre que de respecter le droit, aimer la fidélité
et t'appliquer à marcher avec ton Dieu.

(Michée 6.8)

Des femmes et des filles sont dominées par des souteneurs et livrées à la prostitution et au travail forcé dans leur propre pays et à l'échelle internationale. La contrainte, les abus et la domination sont inhérents à la traite. C'est l'objectif d'exploitation de l'activité qui importe, plutôt que le déplacement d'une personne dans un pays ou par-delà ses frontières (Jõe-Cannon, 2005).

Introduction

En tant que gens de foi, nous croyons aux droits humains et à l'émancipation de la femme partout. En vertu de nos profondes convictions quant à la dignité de la personne humaine et à la nécessité de l'égalité, nous sommes profondément troublés par la normalisation de l'achat et de la vente des personnes marginalisées et vulnérables au Canada, normalisation qui confirme la prévalence de la traite des personnes au pays.

Nous pouvons reconnaître les faits suivants, sur lesquels nous allons fonder notre travail :

La prostitution et la traite des personnes constituent une forme de violence des hommes contre les femmes. La majorité de celles qu'on vend sont des femmes, tandis que la grande majorité des acheteurs sont des hommes. L'action de louer le corps d'une femme relève du continuum de violence faite aux femmes, dont la violence et les agressions sexuelles familiales.

On ne peut séparer la traite de la prostitution. La frontière entre la prostitution « forcée » et la prostitution « libre » est une fausseté. La distinction nie les occasions où le « libre choix » est sévèrement restreint, y compris la réalité selon laquelle la majorité des femmes se sont engagées dans l'industrie du sexe quand elles étaient enfants, tandis que d'autres y ont été contraintes par la pauvreté et par la limitation des opportunités. La traite et la prostitution comptent toutes deux sur le marché local du sexe. Les acheteurs ne font pas de différence entre prostituées « forcées » et « libres ».

La demande de sexe tarifé par des hommes est un facteur clé de la commercialisation de ce dernier. Cette dernière fonctionne à la manière d'un marché qu'il faut alimenter avec un produit. Elle dépend de la demande d'accès aux corps de femmes et de filles. On crée l'offre en profitant de la vulnérabilité de femmes et de filles et en les préparant pour les vendre à des hommes.

Il faut étudier le rôle de l'ethnicité, du sexe et de la classe sociale par rapport à la prostitution. Les femmes et

---

[37] Michelle Miller est directrice administrative de Resist Exploitation, Embrace Dignity (REED), un organisme religieux voué à la lutte pour mettre fin à l'exploitation des femmes et des filles.

les filles autochtones sont surreprésentées dans la traite interne. Les femmes asiatiques, européennes de l'Est et latino-américaines sont marchandées à titre de personnes d'une ethnicité particulière. Les femmes représentent jusqu'à 70 % des pauvres du monde.

La traite de personnes pourrait être diminuée par l'offre de voies migratoires sécuritaires.

Témoins des réalités de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle, nous sommes fermement convaincus que le Canada peut concevoir une alternative selon laquelle on accorderait la liberté, la protection et l'autonomie aux femmes, particulièrement à celles qui se trouvent dans la prostitution, en :

1) **décriminalisant celles qui sont marchandées :** Une justice véritable exige que les femmes ne soient pas systématiquement victimisées. Nous pourrions créer pour les femmes, à la place, des opportunités de travail dénuées d'exploitation;

2) **criminalisant les acheteurs, les proxénètes et les trafiquants, reconnaissant que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes et tenant le contrevenant responsable;**

3) finançant des stratégies de sortie de la prostitution et d'application de la loi contre l'achat de personnes. 95 % des femmes engagées dans la prostitution veulent s'en sortir. C'est en leur offrant de l'appui et des choix qu'on leur rend leur autonomie.

   Cette approche en trois points, qui a su assurer la sécurité, la liberté et l'autonomie des femmes de plusieurs autres pays du monde, représente une option très intéressante et aidante pour le Canada.

Questions pour réflexion et dialogue

- En quoi un cadre de dignité humaine et de droits de la personne peut-il vous aider à formuler une réponse à la traite des personnes?
- Qu'ajouteriez-vous aux propositions d'émanciper, de protéger et d'autonomiser les femmes?
- Quelle contribution pourraient apporter les hommes, en particulier, au travail en faveur de la dignité humaine et de l'émancipation des femmes?
- Quelles réponses juridiques énonce l'article et comment votre communauté pourrait-elle préconiser le changement?

La traite des personnes pour le travail forcé

Louise Dionne and Jean Bellefeuille[38]

Le travail forcé est une des formes de traite des personnes les plus fréquemment négligées par les pays du monde entier. La mondialisation a vu augmenter sensiblement le nombre d'immigrants à la recherche d'emploi, dont beaucoup aboutissent en situation de travail forcé. C'est là une situation qui affecte des gens à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés, dans l'ensemble des régions du monde.

Le Bureau international du travail estime qu'il existe au-delà de 12,3 millions de victimes du travail forcé, dont 2,45 millions sont dans une situation frôlant l'esclavage. Plus de la moitié des victimes de travail forcé (56 %) sont des femmes et des enfants.

Au Canada, des programmes d'immigration recherchent, pour remplir les emplois, des travailleurs migrants temporaires, qui jouissent de moins de droits que les résidents; cette pratique ouvre la porte à l'exploitation.

L'accès à un statut de résident permanent ou à la citoyenneté représente la meilleure façon d'éviter les abus des programmes d'immigration qui font en sorte que des gens soient transportés au pays pour ensuite devenir victimes de la traite des personnes.

Les situations de vulnérabilité que vivent fréquemment les travailleurs migrants requièrent des mécanismes de protection intégrale et l'application de normes universelles telles que celles proposées par la Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Le Canada devrait signer cette convention et inciter tous les pays développés à l'imiter.

Questions pour réflexion et dialogue

- Qu'avez-vous entendu récemment, dans l'actualité, concernant la traite des personnes?
- Quels sont les facteurs communs à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la traite des personnes pour le travail forcé?
- Sur le plan légal, quelles actions suggère l'article et comment votre communauté pourrait-elle faire pression en faveur du changement?

[38] Louise Dionne est coordonnatrice du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), formé de communautés religieuses travaillant ensemble pour former une société égalitaire en éradiquant la traite des femmes et des enfants.
Jean Bellefeuille est directeur national des travaux des programmes Justice, Paix et Intégrité de la création, de la Conférence religieuse canadienne. Depuis, 2004, la CRC a pour principales priorités la lutte contre la traite des personnes et le souci de l'environnement.

Justice réparatrice – Guérir à la racine même

Grant Effer[39]

La traite des personnes est une industrie mondiale engendrée par la demande d'exploitation d'autrui. Cette industrie satisfait à la demande à travers la vente et l'achat d'êtres humains. Aux yeux de l'Église chrétienne, qui croit à la dignité intrinsèque de toute personne, la réhabilitation totale doit impliquer la guérison de tous, victimes et contrevenants.

La paix est souvent perçue comme l'absence de conflit et de violence. Lorsqu'on parle de paix avec Dieu, de communautés pacifiques, de personnes en paix avec elles-mêmes ou d'une maison où règne la paix, il s'agit, pour l'Église, de quelque chose de bien plus positif que la simple absence de conflit. Ce genre de paix porte une connotation d'intégralité et de santé, ainsi que de bien-être de personnes en communauté.

Il s'agit là d'une conception hautement relationnelle de la paix, conception qu'on retrouve dans les Écritures. Le mot paix employé dans l'hébreu de l'Ancien Testament est shalom, et eirene dans la traduction grecque du Nouveau Testament. Ces mots réfèrent à un idéal où les besoins matériels et physiques sont satisfaits (voir Lv 26.3-13 et Psaume 38.3), où les relations sont réconciliées (I Samuel 16.4-6; 2 Co 13. 11) et les comportements justes (Dt 10.12-22). »[40]

La justice réparatrice ou restaurative[41] est une conception de la justice axée sur les besoins de la victime, du contrevenant et des communautés touchées. Elle va au-delà de simples principes juridiques ou de la punition du contrevenant.

La justice réparatrice est fondée sur la vision d'une justice qui guérit et restaure. Elle se base sur une conception selon laquelle le crime est une violation de personnes et de relations, et qu'il y a justice lorsqu'on donne à ceux qui sont le plus impliqués des occasions de réparer le tort causé. Les valeurs de la justice réparatrice comprennent le souci et la compassion, l'égalité, la guérison, la responsabilité, la vérité et l'honnêteté, l'inclusion, la confiance, la sécurité, le respect, le non-jugement, la conscience de soi, l'intégrité, la flexibilité et l'empathie.[42]

Dans la justice réparatrice, la victime joue un rôle actif dans le processus, tandis que le contrevenant est incité à assumer la responsabilité de ses actes. La justice réparatrice est axée à la fois sur les besoins de la victime et ceux du contrevenant. En outre, elle apporte de l'aide au contrevenant pour éviter de futurs délits. Elle repose sur une théorie de la justice qui considère le crime et le méfait comme des infractions contre un individu ou une communauté, plutôt que contre l'État. C'est lorsqu'elle favorise le dialogue entre victime et contrevenant que la justice réparatrice montre les taux les plus élevés de satisfaction chez la victime, et de responsabilité chez le contrevenant.[43]

L'Église, corps du Christ, doit se faire l'avocate de gestes restaurateurs orientés vers la racine du mal.

Questions pour réflexion et dialogue

- Quelle contribution unique une stratégie réparatrice apporte-t-elle à la guérison?
- Quel genre de guérison ou de réparation peut-on envisager lorsqu'une personne a été victime de traite?
- En quoi une perspective religieuse est-elle appropriée à la guérison, à la réparation et à la justice?

---

[39] Le major Grant Effer est pasteur du Montreal Citadel Corps de l'Armée du Salut, une dynamique Église chrétienne multiculturelle dotée d'une conscience sociale et vouée à l'aide à faire une différence, à l'exemple de Jésus-Christ, en enseignant les vérités de l'évangile (sauvant des âmes et formant des saints) et en aidant les familles dans le besoin et en facilitant la transition de nouveaux immigrants et réfugiés (au service de l'humanité souffrante).

[40] Building Peace, Building Right Relationships." Prison Fellowship International. 2004.

[41] Weitekamp, Elmar. "Reparative justice: Towards a victim oriented system." European Journal on Criminal Policy and Research. Volume 1, No 1, pp. 70-93.

[42] Church Council on Justice and Corrections (CCJC) http://ccjc.ca/restorative_justice/

[43] Lawrence W. Sherman et Heather Strang . "Restorative Justice: The Evidence." Université de Pennsylvanie. 2007

Choix quotidiens face à la traite des personnes[44]

Voici des choix quotidiens que nous pouvons faire pour *prévenir* la traite des personnes *(indiquez ceux que vous allez faire!) :*

- ❑ Chercher à se délivrer d'un mode de vie de consumériste.
- ❑ Se poser des questions sur le produit que vous achetez : d'où vient-il? Dans quelles conditions le fabrique-t-on?
- ❑ Participer à des campagnes de commerces équitables telles que Clean Clothes, Play Fair, Not For Sale ou Sweat Free. Pour plus d'information, visiter les sites Web www.cleanclothes.org, www.playfair2008.org, www.sweatfree.org, www.globalexchange.org, http://www.notforsalecampaign.org/, Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale : http://www.cathii.org/ , Conférence religieuse canadienne: http://www.crc-canada.org/fr/documentation/justice-paix-creation
- ❑ Revendiquer des politiques de production et de commerce équitables.
- ❑ Faire la promotion de la paix et agir en sa faveur. S'opposer à toute forme de violence et d'exploitation.
- ❑ Appuyer l'égalité des chances pour tous en matière d'éducation.
- ❑ Interpeller ceux qui font des blagues sexistes ou racistes.
- ❑ Faire la promotion de l'égalité des sexes et de la dignité humaine dans sa propre vie.
- ❑ Donner aux femmes les mêmes chances qu'aux hommes.
- ❑ Investir dans le micro-crédit. Voir www.oikocredit.coop and www.kiva.org pour des modes d'investissement. Cela peut être une excellente façon de faire en sorte que les autres jouissent de conditions de travail dignes et échappent aux griffes des trafiquants de personnes. Organiser une levée de fonds dans votre groupe ou Église et y inclure les possibilités d'investissement relatives au micro-crédit.
- ❑ Chercher comment appuyer les peuples autochtones du Canda dans leurs efforts pour réduire la pauvreté qui les affecte disproportionnellement. Voir : Sisters in Spirit or Brothers in Spirit: www.nwac-hq.org.

Choix quotidiens que nous pouvons faire pour mettre *un terme* à la traite des personnes *(indiquez les choix que vousallez faire!) :*

- ❑ Cesser de regarder de la pornographie, le cas échéant. Trouver des façons saines de découvrir et de célébrer votre sexualité.
- ❑ S'instruire et instruire les autres sur la traite des personnes. Voir la documentation incluse ci-joint.
- ❑ Entrer en contact avec un groupe anti-traite des personnes pour inviter un conférencier dans votre communauté. Voir la liste de conférenciers incluse ci-joint, par exemple Michelle Miller (REED, Resist Exploitation, Embrace Dignity (michelle@embracedignity.org)).
- ❑ Faire part de ses préoccupations à vos élus au sujet de la traite des personnes et de ses racines.
- ❑ Lutter pour des politiques justes en matière de réfugiés et d'immigration, ainsi que pour des voies de migration sécuritaires. Voir le Conseil canadien pour les réfugiés à http://ccrweb.ca/.
- ❑ Prôner la protection de toutes les victimes de la traite. Voir « Protection? Proposition d'amendement législatif pour la protection des victimes de la traite des personnes », Conseil canadien pour les réfugiés, http://ccrweb.ca/en/trafficking.
- ❑ Organiser une cérémonie de prière sur le sujet de la traite des personnes dans sa communauté. Voir The Weekend of Prayer for Human Trafficking sur le site Web de l'Armée du Salut, à http://salvationist.ca/action-support/human-trafficking/weekend-of-prayer/.
- ❑ Prier quotidiennement pour la fin de la traite des personnes.

---

[44] Extrait de « Being a Global Village. » Conférence religieuse canadienne 2009. Présentation PowerPoint, voir diapositives 41-42.

Litanies[45]

Animateur : Dieu bienveillant et glorieux,
nous te remercions de nous permettre de venir à toi avec toutes nos prières.

Tous : Nous invoquons ta justice et ta vérité.

Animateur : Quand nous entendons parler de la traite des personnes et de l'esclavage qui se pratiquent aujourd'hui, nous nous sentons remplis de désespoir, de confusion, de tristesse et de crainte.

Tous : Nous invoquons ton aide et ta force.

Animateur : Quand nous nous rendons compte que nos choix et nos achats contribuent à la destruction de la vie, nous ne trouvons pas de mots pour exprimer notre peine.

Tous: Nous invoquons ta miséricorde et ta guérison.

Animateur : Dieu tout-puissant et miséricordieux, nous savons que tu es un Dieu de libération.
Nous savons que tu peux ouvrir le chemin quand il ne semble plus y avoir de façons de le faire.
Nous demandons la transformation de nos cœurs et de nos esprits.
Nous te demandons la sagesse de vivre de manière à ce que tous tes précieux et enfants bien-aimés soient bénis.

Tous : S'il-te-plait remplis-nous de ton Esprit,
afin que nous n'ayons pas peur de nous exprimer.
Aide-nous à te faire confiance et à suivre les voies radicales de la paix que nous a enseignées ton Fils. Amen.

---

[45] The Rev. Sarah Haas, Associate Pastor of Friedens United Church of Christ. Indianapolis, Indiana.

Écouter l'histoire des vulnérables et de ceux qui sont réduits au silence

***JoAnne Chung Yan Lam*[46]**

Dans le cadre de ma maîtrise en études théologiques à l'Emmanuel College, j'ai demandé à collaborer avec le Conseil canadien des Églises au sujet de la traite des personnes. Il n'était pas facile de saisir la cruauté humaine au milieu du désespoir. L'existence de la souffrance et de l'oppression de notre monde interpellait ma propre perception de la nature de Dieu et du pouvoir rédempteur de la croix. En étudiant les textes bibliques dans des perspectives diverses, j'en suis venue à voir que l'espoir ressuscité en Jésus réside dans et avec ceux qui souffrent, et que les vulnérables nous appellent à « respecter le droit, aimer la fidélité et nous appliquer à marcher avec notre Dieu » (Michée 6.8).

Bien que la Bible fasse état de préoccupations d'ordre ethnique dans les contextes juif et palestinien d'autrefois, la prédominance du système patriarcal survit toujours. Bien que la marchandisation et la dévaluation de la vie humaine aient engendré la traite internationale des personnes, j'oserais dire que la principale cause sous-jacente de celle-ci est le désespoir.

J'ai entendu en 2003, dans un Groupe de travail des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage, des témoignages personnels d'enfants et de femmes contraints à travailler dans des conditions inhumaines, « vendus » en désespoir de cause par leurs parents. Malgré les témoignages, les délégués des pays mis en cause rejetaient toute responsabilité. À titre de chrétienne et d'étudiante en théologie, j'ai demandé où était Dieu au milieu de cette oppression et de ces souffrances. Jésus a marché parmi nous pour établir un autre ordre social, dans lequel les vulnérables et les marginalisés peuvent réintégrer la communauté en tant qu'individus appréciés et bien-aimés.

Je me rappelle le passage de Michée disant : « Qu'est-ce que le Seigneur exige de toi? Rien d'autre que de respecter le droit, d'aimer la fidélité et de t'appliquer à marcher avec ton Dieu. » (Michée 6,8). Dans les réflexions bibliques qui suivent, je vais recourir aux histoires de Ruth et d'Esther pour illustrer la vulnérabilité des personnes en situations difficiles dues à des structures, pratiques et éthiques sociales oppressives. En comprenant le désespoir et l'impuissance des femmes qui font l'objet de ces histoires, on peut reconnaître les expériences parallèles des femmes et des enfants victimes de la pratique contemporaine de la traite des personnes et du commerce du sexe. J'aime à croire que nous n'aborderons pas la question de la traite des personnes en tant qu'affaire de sexe, car les deux sexes sont exploités au sein du marché du travail. Confrontés à un choix entre l'exploitation et la mort, les humains préféreraient être maltraités que périr. Tel est l'impact du désespoir humain.

Ruth et l'impact du désespoir

L'histoire de Ruth souligne l'obéissance, l'engagement et le dévouement d'une Moabite, plus particulièrement dans sa relation avec sa belle-mère Naomi. Nous rencontrons d'abord la famille de cette dernière au moment où ses deux fils et son mari sont morts, la laissant avec deux brus moabites. Naomi prévoyait retourner en Judée et demanda aux deux femmes de retourner chez elles. Ruth insista pour demeurer avec Naomi, même si elle avait le choix de retourner chez sa mère : *« Ne me presse pas de t'abandonner, de retourner loin de toi; car où tu iras j'irai, et où tu passeras la nuit je la passerai; ton peuple sera mon peuple et ton dieu sera mon dieu; où tu mourras je mourrai, et là je serai enterrée. Le Seigneur me laisse ainsi et plus encore si ce n'est pas la mort qui nous sépare! »* (Ruth 1.16-17).

---

[46] JoAnne Chung Yan Lam détient une maîtrise en Études théologiques d'Emmanuel. Elle a entrepris, en mai 2012, une maîtrise en Divinité au Séminaire luthérien de Waterloo, à Waterloo, Ontario. Elle a été, en 2009-2010, stagiaire au CCE, où son travail portait sur la traite des personnes.

Songez à la préférence humaine normale de retourner chez soi plutôt que de se réinstaller en pays inconnu. « En tant que femmes vivant dans le contexte social juif, ni Naomi, ni Ruth n'avaient droit à la propriété, ni à l'accès aux biens familiaux. La décision de Ruth de s'en aller en Judée n'était pas prise sous l'influence d'une promesse de prospérité ou de sécurité sociale. Quels facteurs pouvaient avoir influencé sa décision?

Il se peut que la situation, chez sa mère, n'ait pas permis qu'on prenne également soin de Ruth. Au lieu de devenir un fardeau pour sa communauté, celle-ci courut le risque de demeurer avec Naomi, car en Judée, son exotisme était susceptible d'attirer son prochain mari plus facilement que chez elle. Étant donné que la seule façon d'établir la sécurité sociale était de se marier ou d'avoir des enfants, Ruth devait être sûre de ses possibilités. En outre, celle-ci était possiblement au courant des biens de la famille en Judée, d'où la possibilité d'une vie meilleure. Dans les situations désespérées, ce « meilleure » pouvait être une simple illusion, un simple espoir basé sur des facteurs plutôt minces, mais laissant plus de place à l'espoir qu'une situation familiale désastreuse.

Il existe certainement diverses interprétations possibles de l'expérience de Ruth en Judée, mais j'aimerais dire quelques mots sur l'acquisition, par Ruth, de son mari suivant, Booz. Ruth s'offrit d'abord à récolter dans les champs : « Je voudrais bien aller aux champs récolter des épis, derrière quelqu'un qui me considérerait avec faveur. (Ruth 2.2). On peut voir que cette pratique de récolte est fondée sur la pitié des parents et des travailleurs des champs. Si Ruth et Naomi n'arrivaient pas à s'intégrer dans le contexte social, leur propriété serait perdue. Comme les femmes n'accédaient pas à la propriété, il fallait un homme à Naomi pour racheter les droits de propriété terrienne. Incapable d'avoir des enfants, Naomi n'avait pas d'occasions similaires de se trouver un mari, de sorte que Ruth devint le dernier espoir des deux femmes d'avoir un avenir stable. La présence de Ruth dans les champs signalait son statut de veuve et, indirectement, elle s'affichait aux yeux des parties intéressées.

Booz remarqua Ruth et sa diligence au travail. Il la complimenta sur son dévouement envers Naomi, et sur le lien qui les unissait. Des communautés d'hommes et de femmes faisant l'objetd'oppression et d'exploitation extrêmes trouvent d'autres façons de prendre soin les uns des autres. Même désespérés, ils peuvent aller au-delà de leurs moyens, lien que révéla Ruth dans sa relation avec Naomi. Naomi n'avait d'autre choix que de se servir de Ruth comme moyen de racheter les propriétés familiales, mais cette dernière devait avoir compris la gravité de la situation, se soumettant sans éclats à la stratégie d'offrande de soi.

« Quand Booz mangea et but, il devint de bonne humeur et il vint se coucher au bord du tas de grains. Alors elle vint furtivement découvrir ses pieds et se coucher. Puis, au milieu de la nuit, l'homme eut un frisson; il se pencha donc en avant : voilà qu'une femme était couchée à ses pieds! » (Ruth 3.7-8)

L'incident de Ruth est une forme de prostitution forcée, faisant peut-être écho aux expériences parallèles des « femmes de réconfort » de la deuxième Grande Guerre, et aux nombreux cas d'exploitation sexuelle auxquels donnent lieu les guerres et les conflits.

En désespoir de cause, Ruth et Naomi se marchandèrent comme moyen de survie. En plus de récolter sa nourriture et de vivre en étrangère à la merci des Judéens, le mariage à Booz rétablirait leur statut social, leur stabilité économique et leur sécurité. Naomi et Ruth reconnurent l'impossibilité de survivre dans cette situation, et les femmes savaient que Ruth et sa sexualité étaient la réponse à leur dilemme. Par désespoir, Naomi poussa sa bru à s'offrir à Booz. Pour « rechercher la sécurité » pour Ruth, Naomi, qui n'avait pas le choix, complota de mettre Ruth à la disposition de Booz (Ruth 3.1-4).

Par ailleurs, Naomi n'est pas un monstre insensible pour avoir mis Ruth dans une pareille situation. Ruth montre un engagement envers Naomi semblable à celui qu'on observe entre Jonathan et David, où l'un

« aimait [l'autre] comme lui-même » (1 Samuel 18.1). Cet amour chez Ruth l'amène à s'offrir comme moyen de bâtir ensemble une vie meilleure. On peut imaginer le risque de cette offre, Booz n'ayant pas à reconnaître sa responsabilité à l'égard de Ruth après leur relation sexuelle. Pourtant, au fil de l'histoire, la bénédiction de Dieu est sur Ruth et Naomi, dans le sens que Booz est honorable et réceptif à l'offre de Ruth. Ceci dit, je ne loue pas l'efficacité de la structure sociale dont sont témoins Ruth et Naomi; cependant, il faut être réalistes quant à l'inaptitude des personnes vulnérables à trouver des solutions de rechange à l'exploitation. La tâche qui incombe est de s'attaquer aux facteurs qui contribuent au désespoir humain, plutôt que d'incriminer les victimes.

Questions pour réflexion et dialogue

Dans notre société contemporaine, les femmes qui se trouvent dans des situations semblables à celles de Ruth et de Naomi connaissent rarement la grâce et la pitié affichées par Booz. Ces femmes et ces fillettes sont plutôt marchandées comme des produits, répondant à une demande dans une économie globale détruisant des générations d'esprits délicats. Si nous voyons Dieu dans toute la création, les gens qui achètent les travailleurs du sexe et les travailleurs migrants voient-ils aussi la face de Dieu dans ces yeux désespérés? On retrouve là la question du traitement d'êtres humains comme s'il s'agissait de marchandise à vendre.

La traite des personnes est une forme contemporaine d'esclavage où l'on fait fi des droits humains, où le désespoir force des familles à offrir leurs enfants pour du travail à l'étranger ou pour des mariages arrangés, par l'entremise d'agences étrangères, dans l'espoir d'améliorer leur sort. Si nous examinons, un instant, l'impact de nos actes sur un enfant, partout au monde il y a lieu d'espérer que l'humanité apprenne un partage équitable des ressources et reconnaisse le droit de tous aux nécessités de la vie.

1) Quelle solution apporter, en tant que croyants, à l'objectification continuelle de personnes?

2) Pouvez-vous citer des exemples contemporains de situations de désespoir et d'exploitation analogues à celles de Naomi et de Ruth?

3) Dans notre vie de tous les jours, comment avons-nous participé au « système » qui profite de l'exploitation des pauvres à l'avantage des riches à outrance?

Esther et le recrutement des vierges

En lisant à propos des empereurs de Chine, je me suis mise à envier la vie quasi-féérique de la reine et des nombreuses concubines au cœur de la Cité interdite. Elles m'ont semblé vivre dans un petit coin de ciel. Depuis lors, j'ai lu le récit des horreurs subies par ces femmes. Établies dans un système social où l'attrait physique et la capacité d'avoir des enfants valaient leur pesant d'or, les femmes complotaient pour éliminer les menaces par des gestes de violence et de méchanceté. Un splendide palais était une prison où, au lieu d'y retrouver la solidarité, la recherche de sécurité reposait sur l'établissement du pouvoir dans les rangs du palais. Pour survivre, les femmes faisaient l'objet de stéréotypes sexistes oppressifs. On observe dans l'histoire d'Esther le traitement des femmes non pas comme des esclaves, mais comme des objets d'affection jetables. Je me servirai de l'expérience d'Esther, et des nombreuses vierges recrutées pour le processus de sélection de la reine, pour réfléchir sur le sort lamentable de femmes dans un contexte où la femme est encore perçue comme un objet.

La lecture de l'histoire d'Esther m'a rappelé mon instituteur de l'école du dimanche, qui soulignait le courage et la confiance dont avait fait preuve Esther dans sa lutte pour la survie des siens, les Israélites. Si nous nous concentrons sur l'aspect héroïque du comportement d'Esther, le récit biblique nous amène à revoir les facteurs situationnels et circonstanciels qui lui ont permis de devenir une héroïne pour son peuple. D'abord, le roi Assuérus était mécontent de la reine Vashti parce qu'elle refusait d'obéir à son commandement de parader devant ses invités, sa beauté faisant d'elle un trophée pour lui. Le refus faisait paraître Assuérus impuissant devant ses invités : il ne pouvait même pas faire obéir sa reine. La colère amena le roi à détrôner la reine Vashti, marquant ainsi le début des expériences d'Esther et des autres vierges.

Je préférerais me concentrer non pas sur Esther, mais plutôt sur les expériences des vierges qui ne furent pas choisies. D'abord, les jeunes vierges étaient « cherchées pour le roi » (Esther 2.2). Il fit proclamer un décret selon lequel toutes les « vierges » seraient rassemblées par les commissaires du roi, un peu comme on rassemble des animaux. Le passage biblique raconte qu'Esther fut aussi « amenée au palais du roi », où elle reçut des soins de beauté sous la surveillance d'Hégué. On peut imaginer qu'il y eut passablement de corruption lorsqu'on enseigna aux jeunes femmes à offrir des dons ou à acheter la faveur des eunuques.

Le texte montre clairement, toutefois, qu'Esther fut nommée favorite d'Hégué et qu'elle « lui plut et gagna sa faveur ». Cela m'amène à me demander ce que Mardochée aurait fait pour établir Esther dans une telle position, à une des premières étapes du processus de sélection. On réservait à Esther un traitement préférentiel, tandis qu'on laissait les autres jeunes femmes attendre leurs traitements. Pour qui aspirait à devenir la reine, ces derniers étaient d'une importance capitale. À la vue de l'intimité entre Esther et Hégué, ces filles ont peut-être deviné quel était leur destin commun.

Recevoir des traitements cosmétiques dans le palais pendant 12 mois illustrait les normes auxquelles elles devaient se conformer. Dans la Chine antique, on amenait des jeunes filles au palais pour leur enseigner l'étiquette à respecter dans la Cité interdite, pour servir l'empereur. Telle est la pratique décrite dans le passage biblique. Les femmes qui arrivaient au palais provenaient de divers cadres et contextes : il fallait que l'eunuque contrôle leur qualité. On pourrait établir un parallèle entre ces 12 mois et l'entraînement intensif imposé aux mannequins et aux étoiles du cinéma. Leur apparence physique est toujours soumise à un examen rigoureux. Leurs traitements cosmétiques impliquent une rigueur extrême, exempte de toute déviation de la perfection superficielle. Les normes du palais étaient tout aussi exigeantes.

Enfant, je rêvais aux soins de beauté des spas, où l'on se sent gâtée comme une princesse. Cette illusion allait se dissiper après une visite chez l'esthéticienne locale, préalable à mon mariage. On me dit que le soin de ma peau manquait de régularité et de substance. Je décidai, pour ma défense, de garder mon visage propre à l'aide de nettoyage facial; sans adopter une routine à quatre ou cinq étapes, je prenais soin de ma peau. Rien

ne put satisfaire à l'esthéticienne, qui m'analysa des pieds à la tête pour conclure qu'il était essentiel de perdre du poids pour faire une « belle mariée ». Il était amusant et troublant à la fois de constater que notre société associe le degré de beauté à la taille de la robe, sans voir l'individu dans une optique holistique.

Cette expérience m'a fait réaliser la délicate démarcation entre être choisie ou mise de côté lors d'un processus de sélection axé sur la beauté extérieure. Les attributs physiques jouent un rôle important et discriminatoire, non seulement dans la sélection de reines, mais aussi dans le commerce du sexe, où la beauté et la jeunesse deviennent des instruments de marchandage et de négociation. Il faut apprécier la beauté en y voyant l'œuvre de la main de Dieu, et célébrer la création en son entier, car Dieu a vu que « c'était très bon ».

Revenons aux jeunes vierges qui ont passé 12 mois à se préparer à se présenter devant le roi. Leur choix comme candidates au titre de reine peut s'être effectué sous la forme d'un concours démontrant leur respect de l'étiquette, leur discours et leur éducation. Ou peut-être s'agissait-il d'un concours de beauté où chacune des participantes montrait au roi ses atouts physiques, aspirant désespérément à être choisie comme reine. Pourtant, rien de cela ne s'est produit. À chacune des femmes, on « donnait tout ce qu'elle demandait à emporter avec elle du harem au palais » (Esther 2.13), où elles passaient tour à tour la soirée avec le roi. *« Le soir, elle allait; le matin elle revenait dans un second harem, sous l'autorité de l'eunuque royal gardien des maîtresses; elle n'irait plus près du roi à moins que le roi ne le désire et qu'elle ne soit convoquée par son nom »* (Esther 2.14).

Voyons, un instant, l'expérience des jeunes femmes qui, anticipant le processus de sélection, étaient guidées vers les chambres du roi. Il est particulièrement amusant de lire qu'on « leur donnait tout ce qu'elles demandaient » avant d'aller voir le roi. S'agissait-il de cadeaux ou d'équipement relatif à un certain talent qu'une femme voulait exhiber pour le roi? J'avais peine à imaginer quel genre d'articles j'aimerais pouvoir apporter avec moi dans l'appartement. Peut-être que si j'avais du talent pour la musique, j'apporterais une lyre, ou des rubans pour danser, au cas où le roi serait d'humeur à écouter quelque divertissement musical.

En toute honnêteté, il y avait, à l'ordre du jour, un article à apporter pour les jeunes femmes qui voulaient rendre visite au roi en soirée; Esther eut donc la sagesse de ne demander « rien d'autre que ce qu'avait indiqué Hégué » (Esther 2.15). Elle apportait avec elle la faveur de l'eunuque royal, ce qui produirait un impact significatif sur l'impression qu'aurait d'elle le roi. Par ailleurs, Hégué, très proche du roi, connaissait ses préférences. Cette information fut d'une grande importance, car elle lui permit de faire une apparition mémorable devant le roi, de qui elle gagna la bienveillance, sans quoi Esther subirait le même sort que les autres femmes, qui furent gardées à disposition jusqu'à ce que le roi les demande.

Les concubines me rappellent les femmes qui souffraient sous le système de mariage polygame patriarcal, où les hommes se procuraient des épouses comme ils achetaient d'autres objets. Les jeunes femmes de familles pauvres tâchaient d'arranger un mariage avec des personnes plus fortunées, afin d'assurer la sécurité sociale et financière aux femmes-enfants. Bien que ces jeunes femmes fussent souvent traitées comme des travailleuses domestiques, les parents pouvaient seulement les placer dans des situations où l'on subviendrait à leurs besoins fondamentaux en échange d'un mariage ou de travaux manuels. Il arrivait souvent que de très jeunes filles soient vendues comme servantes à la fille du maître, qui était du même âge. À cause du manque d'occasions et d'autres options, les parents et les familles offraient leurs enfants en vente ou en échange parce que, tenus de choisir entre mourir de faim ouvivre sous l'oppression, elles préféraient que leurs enfants vivent.

C'est peut-être en vertu de la même mentalité que les commissionnaires du roi rassemblaient les jeunes vierges. Ils offraient aux jeunes femmes la chance de devenir quelque chose dépassant leur imagination : être une concubine et vivre dans les cours du roi, où il valait mieux rester oubliées pendant le reste de leur vie

naturelle, leur paraissait préférable à la lutte pour la survie. La vie de solitude leur procurait une satisfaction matérielle, même si, d'un point de vue émotionnel, elles demeuraient abandonnées et dévalorisées en tant que partenaires dans la relation.

J'ai voulu me servir de cette histoire d'Esther et des jeunes vierges pour présenter les cas d'individus qui souffrent dans l'ombre, sans avoir la capacité ni l'espace nécessaires pour exprimer leur résistance contre un système d'exploitation. Au cours d'une conversation sur la lutte pour les droits et le travail de mission des Églises chrétiennes, on m'a rappelé qu'il ne fallait pas parler au nom des vulnérables et de ceux qui sont réduits au silence, mais plutôt cesser de dominer la conversation et ouvrir nos oreilles au message de l'opprimé et de l'exploité. Jésus a marché au milieu des communautés souffrantes pour offrir la solidarité en présence et en action, vivant un témoignage d'accompagnement réparateur de l'exclu et du stigmatisé.

Questions pour réflexion et dialogue

1) Comment nos Églises peuvent-elles mener une lutte active contre la traite des personnes et la marchandisation des êtres humains?
2) Dans votre communauté, comment pourrait-on explorer davantage la question de la traite des personnes au Canada?
3) Nommez quelques endroits et occasions pour étudier les incidents de traite des personnes au Canada. Connaissez-vous des façons efficaces ou inefficaces de lutter contre la traite des personnes au Canada, et de faire du Canada une zone exempte de traite?

Voilà une femme…[48]

Camilla Burns, Ph.D., SNDdeN[49]

La traduction du passage de Luc 13.10-17 se lit habituellement « il apparut une femme », ce qui affaiblit la force idiomatique de la prose de Luc : « Voilà (idou, voyez) une femme ». C'est cette traduction que j'ai choisie comme titre de la présente réflexion, car le pape Benoît XVI, dans son message pour la 92e Journée mondiale du migrant et du réfugié, commente la féminisation de la migration. « La face féminine de la migration », nous rappelle-t-il, « favorise l'émergence de la traite, de sorte que des femmes et des filles sont exploitées presque comme des esclaves au travail, et souvent aussi dans l'industrie du sexe. »

« Voilà une femme courbée » devient « voilà la femme courbée de la traite ». Voilà les victimes de la troisième activités criminelle en importance au monde, précédée que par les armes et la drogue.

Les voisins et voisines de l'évangile

Elle est courbée depuis 18 ans et l'on se demande quelle force invisible courbe son esprit et son corps. Dans le chapitre 13 de Luc, elle se penche, entre un passage sur un figuier, stérile depuis trois ans, mais auquel on accorde un an de plus pour mûrir et produire ses fruits, et un passage sur le Royaume de Dieu qu'on compare à un grain de moutarde qui devient un grand arbre, au point que les oiseaux du ciel y trouvent refuge. La femme courbée est prise entre un arbre qui ne produit rien de nourrissant et un autre où les oiseaux trouvent refuge. Il s'agit ici du seul miracle de guérison où Jésus guérit de sa propre initiative.

Les femmes courbées de la traite sont captives de systèmes qui ne leur apportent aucun fruit. On épargne l'arbre pour lui accorder plus de temps pour mûrir et produire. Nous disposons d'un temps limité pour changer le système qui piège ces femmes. Il faut faire entendre nos voix prophétiques dans les couloirs du pouvoir politique. Par ailleurs, il nous faut suivre le bon exemple de Sœur Eugenia Bonetti, de l'Union italienne des Supérieures générales et Compagne de Marie, qui a offert le refuge de l'arbre de moutarde. Les branches de l'arbre doivent s'étendre aux autres communautés d'hommes comme de femmes. Ces femmes victimes de la traite sont des esclaves incapables de se délivrer de leurs liens. Comme Jésus, il faut leur tendre des mains guérisseuses.

« L'Église a besoin d'un nouveau lien de solidarité entre ses communautés religieuses, ses mouvements, ses institutions et ses associations laïques, pour être en mesure d'accorder plus de 'visibilité' et d'attention aux soins pastoraux dispensés aux femmes exploitées par la prostitution, sans oublier la bonne nouvelle de la délivrance totale en Jésus-Christ ».[50]

Questions pour réflexion et dialogue

1) Qu'est-ce qui force la femme à marcher courbée et qu'est-ce qui l'a isolée de la société?
2) Discutez des systèmes qui poussent les gens (particulièrement les femmes) dans la traite.
3) Quels obstacles nous empêchent de voir la réalité de l'exploitation?

---

[48] Sœur Eugenia Bonetti, MC, et Camilla Burns, SNDdeN, ont prononcé des conférences lors de la réunion du Conseil des « 16 » (Congrégation pour les instituts de la vie consacrée et Sociétés de vie apostolique, de l'Union internationale des supérieures générales (communautés de femmes) tenue à Rome le 13 janvier 2006. « Compassion, Heart of the Mission, » UISG Bulletin No 131. 2006. pp. 31-37.

[49] Rome, 13 janvier 2006. Sœur Camilla Burns a été Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame-de-Namur de 2002 à 2008. Lors de l'assemblée de l'UISGA de 2004, elle fut élue au Comité exécutif pour un mandat de trois ans. Son expérience pédagogique englobe les niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire, dont la direction de l'Institut d'études pastorales de l'Université Loyola de Chicago, Illinois.

[50] « Première réunion internationale de l'Institut de soins pastoraux pour la libération de la femme de la rue », Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement. Rome, 20-21 juin 2005.

Un nom basé sur l'infirmité

La femme n'a pas d'autre nom que celui que lui a donné la ville, c'est-à-dire un nom basé sur son infirmité. Elle n'a pas d'autre identité que celle de victime. Nous ne savons rien de sa famille ni de son occupation : rien d'autre que sa difformité. C'est elle qui est penchée, courbée, portant sur ses épaules un fardeau invisible mais lourd, fardeau qui l'amène à être différente, à ne ressembler à personne, à être incapable de faire ce que tout le monde peut faire. C'est la femme tordue, la femme courbée.

L'identité est un problème capital chez les femmes courbées de la traite. Elles ont plusieurs noms dont elles cachent leur particularité, plutôt que d'en proclamer fièrement un. Bien souvent, elles n'ont pas de papiers, donc pas d'identité légale. Elles ont honte de leur situation actuelle et souffrent d'humiliation pendant des années. Le système les a dépouillées de leurs droits légaux et leur a offert le nom ignominieux de « femmes de la rue. »

Une fois victimes de la traite, leur délivrance est souvent très difficile et parsemée de dangers. La personne qui y survit est presque invariablement confrontée à une multitude de défis, si elle réussit à échapper aux griffes de ceux qui les marchandent ou les exploitent :

- déni d'accès à ses droits légaux et aux droits humains fondamentaux;
- criminalisation, persécution et pénalisation;
- déni d'accès à la protection juridique;
- déni d'accès à la protection médicale et aux services de thérapie;
- aide conditionnelle à la collaboration avec les autorités, sans égard au danger potentiel pour la victime;
- stigmatisation et discrimination, non seulement à l'endroit de la victime, mais aussi à celui de sa famille et de son entourage.[51]

« Dans la rue, la 'prostituée' doit vivre dans un secret absolu et obéir strictement à ses trafiquants et à ses mamans [femmes passées du rôle de victimes à celui d'exploiteuses]. Elle est en outre exposée aux dangers de la rue : les mauvais traitements, les abus, les accidents de la route et même la mort. Chaque année, plusieurs filles sont martyrisées dans nos rues, que ce soit par des clients, des maniaques ou des trafiquants ».[52]

Questions pour réflexion et dialogue

1) Avez-vous déjà eu à changer de nom? Dans l'affirmative, quel a été l'impact chez vous? Sinon, à quel point vous est-il important de garder votre nom?
2) Essayez de vous mettre à la place d'une personne qui a dû changer de nom pour se cacher. Qu'est-ce que cela fait à la personne?

[51] « Créées à l'image de Dieu, traitées comme des esclaves… » Caritas International. 89e Session, Comité exécutif. 14-16 novembre 2003

[52] Eugenia Bonetti, MC. « The Strength of Networking Against 'Trafficking' in Human Beings: The Experience of the Italian Women Religious. » Exposé fait lors de l'atelier interrégional de Caritas International contre la traite. 12-13 Septembre 2005.

Fille d'Abraham

Jésus rencontre la femme courbée. Jésus la guérit; elle peut maintenant se tenir droite, regarder droit devant elle; elle est rétablie. On s'émerveille tout autant de la manière dont Jésus s'adresse à elle que de ce qu'il dit d'elle. Il ne l'appelle pas une handicapée ni une victime de l'injustice de la vie, bien qu'elle le soit à presque tous les points de vue. Jésus semble ne pas avoir besoin de faire d'elle une victime professionnelle pour que son infirmité définisse sa vie entière.

Jésus l'appelle « fille d'Abraham ». Il l'appelle l'infirme, la femme courbée, « une fille d'Abraham. » La fille d'un homme à qui on a fait une grande promesse, par une nuit étoilée. Celui à qui Dieu a promis de bâtir une grande nation, par laquelle toutes les nations du monde seraient bénies. La femme courbée est héritière de la bénédiction de Dieu. En outre, comme fille d'Abraham, elle est appelée à devenir une bénédiction pour le monde entier. Elle est destinée à mieux qu'un étiquetage superficiel. Même courbée, elle fait partie du grand plan de salut de Dieu pour le monde entier.

Elle se tient droite. Même si Jésus ne l'avait pas guérie, je pense qu'elle se serait tenue droite. Sa vie avait été englobée dans les promesses de Dieu au monde. Sa vie avait été renommée, non pas comme une longue histoire d'injustice, de victimisation et de tristesse, mais comme partie du grand drame de la libération de Dieu. Souvenons-nous alors d'elle, non pas comme d'une autre simple victime, non pas comme d'une femme au dos courbé, mais comme d'une fille d'Abraham.

Il faut que nous appelions par leur nom toutes les femmes courbées de la traite. Ce sont nos sœurs, promises au même héritage que nous. Nous sommes leurs sœurs et frères qui partagent leur héritage. Leur pays d'origine, leur famille et leur identité antérieure (elles cachent souvent leur nom) leur ont été enlevés. Leur identité est devenue leur infirmité – les 'femmes courbées de la traite' – Regina, Gladies, Patricia, Rita et Gloria. Mettons tous nos efforts à les appeler par leur nom. Ce sont les bénéficiaires de la même et merveilleuse promesse qui nous soutient dans notre vie quotidienne. Ces « femmes courbées de la traite » ont le droit de connaître leur identité de récipiendaires de l'amour de Dieu. Elles ne connaîtront cette bonne nouvelle que lorsqu'un autre humain les appellera par leur nom et leur tendra une main guérisseuse.

« Une existence transfigurée par les conseils évangéliques devient un témoignage prophétique et silencieux, mais aussi une éloquente protestation contre un monde inhumain. Elle nous incite à promouvoir la personne et évoque en nous un nouveau 'rêve de charité' ».[53]

Questions pour réflexion et dialogue

1) Pouvez-vous vous dire fils ou fille d'Abraham? Qu'est-ce que cela représente pour vous?
2) Quel changement s'opère, le cas échéant, si nous tâchons de voir, dans les femmes victimes de la traite, non pas des victimes, mais des filles d'Abraham?

[53] « Starting A fresh From Christ: A Renewed Commitment to Consecrated Life in the Third Millennium. » Congrégation pour les Instituts de vie consacre et les Sociétés pour la vie apostolique. 19 mai 2002, No 33.

Te voilà libérée

Les premiers mots de Jésus cités dans cette histoire de guérison sont « Femme, te voilà libérée de ton infirmité ». C'est alors seulement qu'il pose ses mains sur la femme et la guérit. « Aussitôt qu'il eut posé ses mains sur elle, elle redevint droite et se mit à rendre gloire à Dieu. » Tu es délivrée de l'esprit qui courbait ton corps. Tu es libérée de la maladie qui remplaçait ton nom. Tu es libérée de ton sort de victime. Tu es libre de te réclamer fille d'Abraham.

Les femmes courbées de la traite appartiennent à un commerce d'esclaves où l'on met en vente des femmes et des enfants. « La prostitution n'est pas un phénomène nouveau; ce qui est nouveau, c'est qu'un commerce mondial et complexe exploite la pauvreté et la vulnérabilité de bien des femmes : les esclaves du vingt et unième siècle ».[54] *On leur a promis la liberté, l'emploi et des occasions illimitées afin de les attirer dans le piège de l'esclavage et de la prostitution. Ces femmes sont courbées par un système qui est l'une des activités criminelles les plus lucratives au monde. La mondialisation n'a fait que renforcer le réseau qui les emprisonne. La mondialisation de nos communautés peut créer un réseau qui devienne une force de lutte contre la traite.*

« La dimension transnationale du crime mondial de la traite des personnes exige les efforts combinés d'acteurs responsables des pays d'origine, des pays de transit et des pays de destination des victimes. »[55]

Questions pour réflexion et dialogue

1) « Femme, tu es délivrée de ton infirmité ». De quelle infirmité voudriez-vous être délivrés? De quelle infirmité les victimes de la traite veulent-elles être délivrées?
2) « La mondialisation de nos communautés peut créer un réseau qui devienne une force de lutte contre la traite. » À quoi ressemblerait un pareil réseau?

Voilà une femme – voilà l'homme

Nous avons commencé cette réflexion par « Voilà (idou) une femme. » Dans un autre épisode, on entend Pilate proclamer « Voilà l'homme! » – voilà l'homme qui, pour nous, a pris sur lui la vulnérabilité (Jean 19.5). Lorsque nous tendons une main guérisseuse aux femmes courbées de la traite, nous sommes motivés par l'amour de Celui qui a accepté la brutalité de la dégradation humaine. Nous anticipons le jour où l'on verra le Fils de l'homme venir entouré d'une nuée dans la plénitude de la puissance et de la gloire. « Quand ces événements commenceront à se produire, redressez-vous et relevez la tête, car votre délivrance est proche » (Luc 21.28).

---

[54] Ibid., Eugenia Bonetti, MC

55 Ibid. « Créées à l'image de Dieu, traitées comme des esclaves… »

Créés à son image[56]

Musique : Joshua Ivany; Paroles : Joshua et Kirsten Ivany

We were created in His Image
In the image of God (x2)
Every woman, child, and man
Designed for His sovereign plan
To live lives of freedom and of truth (x2)

Chorus
Break the chains of injustice
Set the captives free
Teach us how to live lives of purity
We fix our eyes and our hearts
On things that are above
Come fill us Holy Spirit
With Your mercy and Your love

We are Your beautiful children
Children of the King
More precious than silver
Worth more than anything.

[56] Disponible, en anglais seulement, en format MP3, à http://salvationist.ca/action-support/human-trafficking/resources-2/
Voir aussi http://www.salvationist.ca/docs/Trafficking/Created-in-His-Image.pdf

Un atelier sur la traite

Michelle Miller et Ruth Magnuson[57]

Affichez l'avertissement ci-dessous à l'extérieur de la porte ou devant l'espace réservé à l'atelier de travail:

AVERTISSEMENT :

Il y a mention, dans cet atelier, d'actes de violence, de nudité et de langage obscène. Préparez-vous à comprendre le monde de la traite des personnes.

PRÉPARATION

1) Ayez sous la main des fiches d'étude de cas et distribuez-en à ceux qui sont consentants à en lire. Il est préférable de faire jouer le rôle par une personne qui le représente peu (des hommes lisent des rôles de femme et vice versa, un membre du clergé lit le rôle d'un proxénète, etc.).

2) DVD « Demande »[58]. Nécessite un ordinateur et un projecteur, un écran ou un mur, et possiblement une rallonge.
   Autre choix : présenter la version « Demande » de 45 minutes, que vous ferez suivre d'une brève discussion, plutôt que de tenir tout l'atelier.

3) Questionnaire Vrai/Faux : suffisamment de copies pour tous.

4) Document à distribuer : Facteurs Push-Pull

OBJECTIFS DE L'ATELIER

1) Reconnaître que l'exploitation est exercée par des gens de nos lieux de travail, de notre voisinage, de nos Églises et peut-être par nous-mêmes.

2) Renforcer le besoin, de la part des groupes confessionnels, de s'impliquer dans la lutte contre la traite des personnes et au niveau de son lien avec la pornographie, la prostitution et autres formes d'exploitation.

3) Célébrer la beauté de la création que Dieu a donnée en chaque être humain.

---

[57] Michelle Miller est directrice administrative de Resist Exploitation, Embrace Dignity (REED), un organisme à base religieuse qui travaille à l'abolition de l'exploitation sexuelle des femmes et des filles. Ruth est une membre active d'Evangelical Lutheran Women and human trafficking.
[58] Shared Hope International a enquêté sur le commerce du sexe de la Jamaïque, du Japon, des Pays-Bas et des États-Unis. Pour le Rapport sur la Demande, visitez http://sharedhope.org/resources/.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ (± 90 MINUTES)

5 min **Présentation des animateurs et des participants;**
Objectifs et grandes lignes de l'atelier

7 min **Brèves histoires de traite internationale**
Sitôt les présentations terminées, 'Gabriella' pourrait se lever et commencer le scénario. Prenez votre temps. Écoutez les récits; ressentez-les.

10 min **Vrai/Faux et discussion**
Voir document distribué.

7 min **Histoires de traite interne**
Histoires de familles de classe moyenne; peuvent être ou non de descendance autochtone. Écoutez les récits. Ressentez-les.

15 min **Facteurs push/pull**
Distribuez le document. Invitez les participants à encercler les facteurs les plus influents. Quels facteurs ajouteriez-vous? Songez à vous inspirer des précédents facteurs socio-culturels, économiques et politiques énumérés ailleurs dans la présente trousse.

15 min **Vidéo—*Demande*[59]**

10 min **La situation au Canada**
Consultez les parties antérieures de cette trousse : vous y trouverez un résumé de la traite des personnes au Canada.
Vous pourriez inclure le rapport de 2013 de Human Rights Watch sur la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones dans la « Route des pleurs » de la Colombie-Britannique; il s'agit d'un résumé de statistiques sur le commerce du sexe et sur la traite reliée au travail au Canada.

15 min **Une Solution? Brève présentation du modèle nordique**
Le modèle nordique de droit et de politique sociale, fondé sur l'égalité des sexes, a très bien réussi à diminuer la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Il comporte trois composantes importantes. Premièrement, il décriminalise la personne à vendre et pénalise ceux qui profitent de son exploitation. Deuxièmement, le modèle offre aux femmes qui cherchent à s'en sortir de robustes services, qui renforcent un filet de sécurité social déjà important. Troisièmement, le modèle nordique fait respecter la loi. La solution a substantiellement réduit la traite en Suède et elle a récemment été adoptée par la Norvège, l'Islande et la Corée du Nord. D'autres pays s'intéressent à ce modèle progressiste.

10-15 min **Questions pour réflexion et dialogue**

1) Connaissez-vous, dans vos communautés, des moyens de donner suite à la problématique de la traite des personnes au Canada et d'intensifier l'engagement, de la part des Églises chrétiennes, à éradiquer le traitement d'êtres humains comme s'il s'agissait d'une forme de marchandise?
2) Énumérez quelques-unes des idées erronées concernant le sexe, qui appuient le droit des hommes aux rapports sexuels et à la prostitution?
3) Comment participez-vous indirectement à des actes d'exploitation dans votre vie de tous les jours? Vos communautés ont-elles assumé les responsabilités organisationnelles relatives au traitement abusif d'individus et de peuples, et de quelle manière nos Églises peuvent-elles lutter contre la traite des personnes et la marchandisation d'êtres humains?

10 min **Conclusion et prière**
Donnez-vous le temps d'échanger et de prier. Vous pourriez choisir, dans la présente trousse, une prière, un chant ou une bénédiction appropriée.

---

[59] Shared Hope International a enquêté sur le commerce du sexe de la Jamaïque, du Japon des Pays-Bas et des États-Unis. Pour le Rapport sur la Demande, visitez http://sharedhope.org/resources/.

HISTOIRES DE TRAITE INTERNATIONALE

Chaque personne se lève au moment de parler et reste ensuite debout.

Gabriella
Je m'appelle Gabriella. Je connais mon nom, mais je n'ai pas toujours su qui j'étais. Jeune fille, je demeurais avec ma mère et mon frère au Pérou. J'habitais dans un bidonville et j'avais beaucoup d'amis. Nos jeux favoris étaient la corde à danser et la cachette. Mes amies et moi riions jusqu'à en avoir mal, surtout quand nous voyions des garçons à notre goût. Ma mère n'avait pas beaucoup d'argent, et nous avions parfois très faim. Mais elle essayait toujours de bien nous nourrir et elle nous faisait prendre un bain quand il y avait de l'eau. Elle voulait que nous prenions soin de nous-mêmes. J'avais environ 17 ans quand ma mère est tombée malade (pause) c'étaient des jours difficiles. Il fallait que je prenne soin de mon frère et que je trouve à manger. J'étais obligée de quêter.

La mère *(sur un ton de résignation et d'épuisement)*
La vie n'était pas toujours facile, dans les bidonvilles, mais j'aimais bien causer avec les autres mères. Nous chantions et causions pendant que je préparais à manger et que je lavais le linge. Nos enfants passaient le temps à courir, à jouer et à rire. Ce n'était pas facile d'arriver à nourrir Gabriella et son frère. Et puis je suis tombée malade et j'ai abouti à l'hôpital. Les factures d'hôpital s'additionnaient. Je n'étais plus capable de prendre soin de mes enfants.

L'hôpital m'a donné mon congé et retournée chez moi. J'étais si faible, si fatiguée. Il y avait ce gentil monsieur qui passait me rendre visite. Il écoutait, apportait de la nourriture pour les enfants et m'apportait parfois mes remèdes. C'était si bon d'avoir un homme qui prenait soin de moi. Un jour, il a dit qu'il pouvait trouver du travail pour Gabriella au Canada et que ce serait la solution à mes problèmes financiers. Il m'a montré des photos de sa famille et de ses amis, et d'endroits au Canada. Cela avait l'air d'un beau pays. Il m'a avancé de l'argent. Je m'ennuie de Gabriella, mais je sais qu'elle mène une vie plus agréable.

Gabriella
J'étais enthousiaste de m'en aller au Canada. C'était mon premier voyage en avion. J'avais même mon propre passeport, grâce à M. Curtis. Je me sentais vraiment quelqu'un.

Mr. Curtis – Trafiquant *(dit avec dédain et arrogance et comme s'il réfléchissait profondément)*
Les bidonvilles sont de bien bons endroits où trouver des putes. Cette mère était tellement abattue par la maladie que j'ai pu acquérir Gabby comme si on me la servait sur un plateau d'argent. Quelque chose qu'elle n'avait jamais vue! Elle n'est pas folle, la petite! Elle va rapporter un joli prix. Son épaisse chevelure, ses grands cils et ce joli petit corps parfait et vierge… mmm! Moi, le mononcle? Oui, c'est bien ça. J'ai bien hâte que « la parenté » la voie, aux Philippines. Du bonbon, comparée aux filles asiatiques. Je gage que je vais me faire un paquet d'argent avec celle-là.

Gabriella
J'ai bien aimé le voyage en avion, mais cela m'a fatiguée. J'avais de la difficulté à dormir. Quand nous avons atterri, l'endroit ne ressemblait en rien aux photos du Canada que M. Curtis avait montrées à ma mère et à moi. Nous avons fait une couple d'heures de voiture, dans des rues étroites et cahoteuses. Il y avait des vaches et des poules dans les rues, un peu comme chez nous.

Nous sommes allés dans une chambre d'hôtel. Je n'avais jamais vu de chambre d'hôtel (pause). J'avais sommeil, je ne demandais qu'à tomber dans le lit. Mais tout à coup, M. Curtis est devenu très désagréable. Il m'a poussée et m'a dit de lui remettre mon passeport et tout ce que j'avais apporté avec moi, même la photo de ma mère et de mon frère. Qui suis-je? Où est-ce que je m'en vais? Ce soir-là, quatre, cinq, peut-être six hommes m'ont violée, encore et encore (...)

Narrateur ou narratrice
Gabriella était forcée à avoir des relations sexuelles avec beaucoup, beaucoup d'hommes. Il y avait des jours où 15 visiteurs attendaient à sa porte. Elle ne pouvait pas se doucher ni se nettoyer entre les clients, et personne ne lui parlait en espagnol, sa langue maternelle. Les clients étaient des Philippins et des touristes du sexe. On lui dit plus tard qu'elle devait 8 000 $ pour couvrir les frais de ses repas, de ses voyages en avion, de son logement et des nuits où elle n'avait pas semblé trop enchantée d'avoir des relations sexuelles. Plus tard, en transit vers Montréal via Vancouver, elle fut recueillie par l'Immigration, traitée comme une criminelle et détenue dans une prison canadienne. Elle finit, il est vrai, par être libérée et confiée aux soins d'une ONG, mais elle a disparu depuis. Comme elle avait le nom de son trafiquant, on a découvert qu'il s'agissait d'un cartel de traite à des fins sexuelles internationale, qui alimentait la commercialisation du sexe en Asie comme au Canada.

QUESTIONNAIRE VRAI OU FAUX ET DISCUSSION

1. Pour la plupart des femmes, le premier contact avec des trafiquants se fait avec des étrangers.....**Vrai/Faux**
   Faux. C'est, le plus souvent, avec une personne qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance : parent, ami, connaissance, etc.

2. On ne peut se dire victime de traite à des fins d'exploitation sexuelle que si on a été pris par force. . **Vrai/Faux**
   Faux. La contrainte revêt diverses formes et n'implique pas toujours une violence physique ou même ouvertement psychologique. Une personne peut être leurrée par de fausses promesses et/ou par l'exploitation de vulnérabilités.

3. Il n'existe pas de consensus sur la définition de la traite humaine. .....**Vrai/Faux**
   Faux. Voir le Protocole de Palerme de l'ONU : recrutée, contrainte par abus de la vulnérabilité d'une personne, exploitation. À l'échelle internationale, il y a un accord, mais il existe diverses pratiques et tout le monde n'est pas informé à ce sujet.

4. La traite des personnes a comme racine profonde l'inégalité des sexes. .....**Vrai/Faux**
   Vrai. Du côté du **Push** comme de celui du **Pull**. Les facteurs Push sont des éléments qui placent des femmes en situation de vulnérabilité face à la traite. Les femmes :
   - représentent jusqu'à 70 % des pauvres du monde;
   - ont moins d'accès au travail et à l'emploi;
   - sont privées de droits de propriété;
   - sont souvent destinées, culturellement, à prendre soin des leurs et à subvenir à leurs besoins. (Manille – zone de squatters appelée « New York »);
   - globalement, travaillent dans des secteurs non réglementés tels que ceux des chiffonniers, des cuisiniers ou des domestiques;
   - sont victimisées par les abus sexuels ou la violence familiale.

   Les facteurs Pull, tous basés sur l'inégalité entre les sexes, incluent :
   - le développement de l'industrie locale du sexe, qui exige un marché important pour l'accès sexuel au corps des femmes;
   - les hommes qui voient les femmes comme de la marchandise qu'ils peuvent acheter, vendre, marchander, payer pour faire ce qu'ils veulent d'elles;
   - l'hypersexualisation des femmes et des filles.

5. L'élément-clé de la traite est le déplacement au-delà des frontières. .....**Vrai/Faux**
   Faux. Il implique le recrutement, la contrainte et l'exploitation. La traite peut se pratiquer à l'échelle interne ou internationale.

6. Si vous consentez à suivre une autre personne, vous ne pouvez pas vous prétendre victime de traite **Vrai/Faux**
   Faux. Malgré qu'il y ait controverse à ce sujet (Voir no 2 ci-dessus). Souvent, une personne consentira sous une contrainte extrême ou sans avoir une image complète de ce qu'elle sera forcée à faire.

7. La traite à des fins d'exploitation sexuelle et la prostitution n'existeraient pas sans la demande de services sexuels rémunérés. .....**Vrai/Faux**
   Vrai. La demande de sexe rémunéré est la première étape qui mène à la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Elle relève du principe commercial de l'offre et de la demande. S'il existe un grand marché local du sexe, il faut trouver un produit. On pourrait appeler prostitution mondialisée la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les mêmes facteurs sont en jeu. C'est la traite mondialisée qui alimente le marché local de la prostitution.

8. La plus grande part de la traite humaine a pour buts la prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle.....**Vrai/Faux**
   Vrai. Il y a énormément d'argent à faire en vendant les corps des femmes, de filles, de garçons et de quelques hommes. Quand on vend une drogue, on la vend une fois et elle disparaît. Cependant, les femmes et les filles peuvent être vendues et revendues encore et encore, jusqu'au moment où elles seront trop malades pour être commercialisables.

9. Le Canada travaille activement à la prévention de la traite dans notre pays. .....**Vrai/Faux**
   La traite est l'industrie qui progresse le plus rapidement au monde.
   Un Plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains a été créé.
   Le Canada est signataire du Protocole de Palerme, qui nous engage à travailler à réduire la demande.
   Le Canada envisage de normaliser la demande de sexe rémunéré de la part des hommes, en abolissant nos lois actuelles sur la prostitution.

   Human Rights Watch a publié un rapport sur la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, particulièrement dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, et a recommandé la participation du Canada à une enquête de l'ONU à ce sujet.

10. La traite des personnes s'exerce dans votre communauté. .....**Vrai/Faux**
    La nature et l'envergure de la traite dépendent de la taille de la communauté, mais cette injustice affecte chacune de nos communautés. Si vous habitez une grande ville, il s'y trouve à coup sûr un marché du sexe et de la prostitution qui alimente la traite. Même dans une très petite communauté, on peut joindre les femmes par l'Internet.

    On estime que les journaux hebdomadaires gratuits de Vancouver touchant au divertissement font 75 000 $ de profit par semaine (près de 4 000 000 $ par année). Vancouver achète et vend les femmes comme de la marchandise, comme on le ferait pour des chaussures, des jeans ou un iPhone. On les racialise et on les infantilise pour répondre aux fantasmes de subordination : Erotic Sweet Japanese Doll; New Asian Baby Vivian; Busty East Indian; Super Hot Korean; Pretty Petite Asian; Smoking Hot Persian Princess; Dark and Sweet.

HISTOIRES DE TRAITE INTERNE

Chaque personne se lève au moment de parler et reste ensuite debout.

Le proxénète
Tout ce que j'ai à faire, c'est de traîner autour des foyers de groupes. Elles pensent que personne ne sait où trouver ces endroits dans nos villes, mais moi, je le sais. Elles sont bon marché et j'ai un lot de culs parmi lesquels choisir. Maudit, que je suis bel homme! Je suis *ir…ré…sistible.* Viens, bébé, viens, que je te regarde. Viens faire faire des bonnes piastres à papa… Ouais, elle est à moi. Allons-y : un peu de romance!

Sherri
Il rôdait autour de mon foyer. Je l'avais remarqué, parce qu'il était bien mignon, et il m'avait invitée à aller prendre une glace. Il faisait tellement chaud que cela m'a paru une bien bonne idée. On s'est rencontrés souvent, après ça. Il était si gentil. Il m'achetait parfois de la lingerie et il savait exactement ce que j'aimais. Je détestais demeurer au foyer. On était bien, avec lui.

Il était différent de papa. Avec papa, je me sentais comme une merde. Il me criait tout le temps par la tête et, le soir, il entrait dans ma chambre pour me faire des attouchements. Je ne sais pas si maman le savait. Je me déconnectais, je prétendais que je n'étais pas là. À peu près un an plus tard, j'ai rencontré Lucky, et nous avons décidé de nous évader pour une fin de semaine.

Il avait trouvé une belle petite cachette. Il me promettait une chouette fin de semaine. Je l'aimais.

La première nuit a changé ma vie – encore une fois. Ses 'amis' sont venus nous joindre. Il m'a fait me déshabiller devant eux et ils ont fait des blagues à propos de combien je valais; ils lui passaient de l'argent et, à tour de rôle, ils m'ont violée. Le lendemain matin, il m'a dit que je lui devais tout ce qu'il m'avait acheté. Il me battait quand je voulais lui parler ou même l'embrasser. Ce n'était plus comme avant. Il m'a dit qu'il tuerait me sœur si j'essayais de me sauver.

Après un bout de temps, il m'a vendue à un autre gars. Je me suis dit que c'était comme ça, ma vie, maintenant; vous savez, mon but dans la vie, c'est de donner du sexe aux hommes. Tous les gars que j'ai connus m'ont touchée, m'ont battue, m'ont brûlée. On m'a amenée dans une autre ville, je ne sais pas où au juste, et on m'a plantée dans une chambre d'hôtel, puis on m'a défendue de sortir. Mon proxénète a affiché une annonce sur Craigslist et il a fait tous les arrangements nécessaires pour qu'on vienne là où j'étais. Pour faire plus d'argent, il a installé une caméra dans la chambre et il s'est mis à diffuser du sexe en direct sur Internet. Je me faisais battre si j'essayais de respirer un peu d'air frais.

La mère de Sherri
J'ai pourtant essayé fort d'élever Sherri, mais j'avais tellement la vie dure, dans la réserve. La chose la plus difficile, ç'a été de la faire arrêter et placer dans un foyer d'accueil. Mais je n'étais plus capable de m'occuper d'elle. J'ai mes propres problèmes. À vrai dire, c'était pour son bien. Il faut qu'elle apprenne à être une bonne fille. Mais ce n'est pas à la veille d'arriver. Il y a de nos amis qui l'ont vue se prostituer. Comment ai-je pu élever une fille comme ça? J'ai honte.

Narrateur ou narratrice
Au Canada, les femmes autochtones sont largement surreprésentées en matière de prostitution, du à des effets permanents de la colonisation. Les filles confiées à des foyers d'accueil sont également hautement à risque d'être victimes de traite des personnes. Les femmes qui ont vécu au milieu d'une famille dysfonctionnelle et qui ont été victimes d'abus sont particulièrement vulnérables à l'exploitation, que ce soit par la traite ou la prostitution.

La majorité des femmes sont entraînées dans la prostitution vers l'âge de 14 ans, soit avant l'âge de consentement. La plupart veulent se SORTIR de la prostitution. Des familles, même au Canada, les stigmatisent et croient que ce sont les filles qui sont en faute, alors qu'en fait, elles ont été exploitées et trahies par leurs proches, de même que par les hommes qui les achètent.

DOCUMENT POUR DISTRIBUTION : FACTEURS PUSH-PULL

Vous pouvez vous référer aux facteurs socio-culturels, économiques et politiques énumérés ailleurs dans la présente documentation. En voici un résumé pertinent. Qu'auriez-vous à ajouter à la liste et quel sera, à votre avis, le résultat de ces facteurs?

PUSH

Féminisation de la pauvreté

- Les femmes représentent jusqu'à 70 % des pauvres au monde
- Privation de droits de propriété
- Accès limité à l'instruction et l'emploi
- Attentes culturelles à ce qu'elles prennent soin de la famille
- Politiques économiques mondiales injustes
- Expansion de l'industrie transnationale du sexe et augmentation constante de techniques et de réseaux de recrutement
- Abus sexuels et actes de violence subis par les enfants
- Inégalité et déséquilibre de pouvoir entre les sexes
- Manque de possibilités
- Conflits armés, occupation militaire et concentration de soldats dans certaines parties du monde
- Déplacements
- Manque de routes migratoires sécuritaires

PULL

- Demande d'accès aux corps des femmes et des enfants de la part des hommes
- Mentalité consumériste faisant en sorte que des personnes deviennent une marchandise à acheter, vendre et échanger
- Patriarcat – institutionnalisation de l'inégalité et du déséquilibre du pouvoir entre les sexes
- Prospérité de l'industrie du sexe
- Hypersexualisation des femmes et des filles

Prière pour la fin de la traite des personnes[60]

Nos mots, ô Dieu, ne sauraient exprimer
ce que nos esprits peuvent à peine saisir et nos cœurs ressentir
quand nous apprenons que des femmes, des enfants et des hommes sont leurrés
et transportés à des fins d'exploitation et d'abus
à cause de la cupidité et de la soif de profit des hommes
que l'on voit actuellement dans notre monde.

Nos cœurs sont attristés et nos esprits en colère
Devant la transgression de leur dignité et de leurs droits par la menace, la tromperie et la force.

Nous dénonçons la pratique dégradante de la traite et prions pour sa fin.
Donne la force aux fragiles d'esprit et aux cœurs brisés.

Réalise tes promesses de remplir nos sœurs et frères d'un amour tendre et bon et
renvoie les mains vides les exploiteurs.

Accorde-nous la sagesse et le courage de nous tenir solidaires d'eux, pour qu'ensemble nous trouvions ces voies de la liberté qui sont votre don à nous tous.

Amen.

[60] Adaptation, avec permission, d'une prière des School Sisters of Notre Dame. Diapositive 11 de « Being a Global Village.»

Informations et ressources additionnelles

SITES WEB

Conventions et protocoles internationaux
L'Initiative mondiale des Nations Unies pour la lutte contre la traite des êtres humains (UN.GIFT) promeut la lutte mondiale contre la traite des humains, en vertu des accords internationaux conclus à l'ONU. www.ungift.org/knowledgehub/

La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (TOC). http://www.unodc.org/unodc/fr/treaties/CTOC/

Protocoles se rapportant à la criminalité transnationale organisée

- Le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (le Protocole sur la traite des personnes). http://www.uncjin.org/Documents/Conventions/dcatoc/final_documents_2/convention_%20traff_french.pdf

- Le Protocole contre le trafic illicite de migrants par voies terrestre, maritime ou aérienne (le Protocole contre le trafic illicite). http://www.bonnke.net/cfan/en/events/reports/stuttgart-2007

La Convention et ses Protocoles optionnels sur les droits de l'enfant (dresse une liste des pays qui ont signé et ratifié ces documents). www.unicef.org/crc/index_30203.html

La Convention 182 de l'Organisation internationale du Travail. Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination. Entrée en vigueur le 19 novembre 2000. www.ilo.org/ilolex/english/convdisp1.htm

ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX

Au-delà des frontières (ECPAT au Canada) met en avant la protection des enfants contre les abus sexuels et l'exploitation reliés à l'ethnicité, à la religion, au sexe ou à l'orientation sexuelle. Il lutte pour les vulnérables qui ne peuvent parler en leur propre nom, surveille la poursuite et la condamnation d'individus accusés de crimes contre des enfants, tels que le tourisme sexuel et la pédophilie par Internet. ECPAT prévient le public des dangers d'Internet et propose des solutions pratiques relatives à la manière de faire en sorte qu'aucun enfant ne soit lésé par l'intermédiaire de ce média. www.beyondborders.org

La Coalition canadienne pour les droits des enfants (CCDE) œuvre en vue de la mise en œuvre intégrale de la Convention sur les droits des enfants, au Canada et à l'échelle mondiale. www.rightsofchildren.ca

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) est une organisation sans but lucratif vouée aux droits et à la protection des réfugiés du monde entier et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. ccrweb.ca/en/trafficking

La Conférence religieuse canadienne (CRC) offre de la documentation sur les questions relatives à la traite. www.crc-canada.org/en/node/468

CATHII (Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale) fut fondé en 2004 par des communautés religieuses catholiques. Il travaille, surtout en français, à la lutte contre la traite. Le CATHII offre, aux organismes intéressés par cette question, des documents d'information, des analyses et des vidéos destinés à sensibiliser et à inciter à l'action par le biais d'ateliers et de projets d'engagement particuliers. www.cathii.org/

La Coalition contre la traite des femmes est un organisme non gouvernemental qui œuvre, à l'échelle internationale, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle sous toutes formes, particulièrement la prostitution et la traite des femmes et des enfants, spécialement des filles. www.catwinternational.org/about

Le Bureau international des droits des enfants est basé à Montréal. Voir *Child Trafficking in Canada: Preliminary Assessment,* mars 2004, à www.ibcr.org/editor/assets/thematic_report/3/2004_trafficking_report_en.pdf

L'Organisation internationale pour les migrations (IOM) promeut les activités contre la traite axées sur la prévention de la traite des personnes, particulièrement des femmes et des enfants, et sur la protection des droits des migrants. http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home.html

Human Rights Watch est vouée à la protection des droits humains de tous les peuples de la terre, enquêtant sur les cas de violation et tenant responsables les « abuseurs ». Voir la partie de son site Web sur la traite : www.hrw.org/en/category/topic/women.

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est fondée sur l'objectif collectif de renforcer et de promouvoir le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes au sein de la société des Premières Nations, ainsi que des sociétés métisse et canadienne. www.nwac.ca/fr

Not For Sale (NFS) est une organisation internationale de lutte contre la traite des personnes. www.notforsalecampaign.org/about/

Le Projet Polaris est une agence multiculturelle sans but lucratif vouée à la lutte contre la traite des personnes et l'esclavage des temps modernes. www.polarisproject.org/

REED (Resist Exploitation, Embrace Dignity) est solidaire, dans sa lutte depuis 2005, des femmes exploitées sexuellement et entraînées dans l'industrie du sexe. Elle considère comme un privilège de partager, à travers une transformation mutuelle, avec les femmes qui survivent aux fléaux issus d'une culture sexualisée et violente. www.embracedignity.org

STOP, un bulletin anti-traite des personnes parrainé par les Sœurs du Divin Sauveur et par Capacitor International. www.stopenslavement.org/index.html.

UNANIMA est une coalition internationale fondée en 2002 par des représentantes de sept communautés religieuses de femmes. C'est une ONG vouée à œuvrer pour la justice à l'échelle internationale, en harmonie avec la charte des Nations Unies, pour améliorer les conditions économiques et sociales de tous les peuples. On y travaille actuellement d'arrache-pied sur la question de la traite. www.unanima-international.org

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Applications of International Law in Canadian Courts: www.lawsite.ca/femlaw/VC_Traffick.htm

Le Ministère de la Justice, www.justice.gc.ca/eng/fs-sv/tp/canada.html, dispose de beaucoup de documentation sur la traite, dont ceux du Centre de la politique concernant les victimes : http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/.

LEGISinfo, du Parlement du Canada, offre de l'information sur les étapes des projets de loi de la Chambre des communes http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/Home.aspx?language=F&ParliamentSession=41-1

La GRC a créé le **Centre national de coordination contre la traite des personnes** (CNCVTP) situé à la Direction générale, à Ottawa. Ce centre collabore avec des organismes nationaux et internationaux afin d'élaborer un vaste réseau de partenaires, de surveiller les enquêtes d'un point de vue national, de faciliter le traitement centralisé des demandes de renseignements provenant d'organismes internationaux d'application de la loi et de fournir des renseignements aux organismes nationaux d'application de la loi. http://www.rcmp-grc.gc.ca/ht-tp/index-fra.htm

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : Guide d'action. http://www.uncjin.org/CICP/traff_e.pdf.

Programme des Nations Unies contre la criminalité transnationale et ses protocoles, http://www.uncjin.org/CICP/traff_e.pdf.

LIVRES

Bales, Kevin. *Ending Slavery: How We Free Today's Slaves.* University of California Press, Berkley and Los Angeles, CA. 2007.

Batstone, David. *Not for Sale: The Return of the Global Slave Trade - and How We Can Fight It.* HarperCollins Publishers, New York, NY. 2007.

Farley, Melissa. *Prostitution, Trafficking, and Traumatic Stress.* New York: Routledge. 2003.

Gallagher, Vincent. *The True Cost of Low Prices: The Violence of Globalization.* Orbis Books, Maryknoll, NY, 2006.

Jeffreys, Sheila. *The Industrial Vagina: The Political Economy of the Global Sex Trade.* New York: Routledge. 2008.

Lloyd, Rachel. *Girls Like Us: Fighting For a World Where Girls Are Not For Sale.* New York: Harper. 2011.

Malarek, Victor. *The Johns: Sex for Sale and the Men Who Buy It.* Toronto: Key Porter Books. 2009.

Malarek, Victor. *The Natashas; The New Global Sex Trade.* Viking, Toronto. 2003.

Perrin, Ben. *Invisible Chains: Canada's Underground World of Human Trafficking.* Toronto, Ontario: Viking. 2010.

Perry, John. *Catholics and Slavery: A Compromising History.* Novalis, St. Paul University, Ottawa, Canada. 2008.

Stark, Christine and Rebecca Whisnant, eds. *Not For Sale: Feminists Resisting Prostitution and Pornography.* Melbourne: Spinifex Press. 2004.

RAPPORTS

Bindel, Julie et H. Atkins. *Big Brothel: A Study of the Off-Street Sex Industry in London.* London: POPPY Project, EAVES Housing for Women. 2008.

Decker, Michele, Melissa Farley, Jacqueline M. Golding, Kristen Houser, Laura Jarrett, Peter Qualliotine, Emily Schuckman. « Comparing Sex Buyers With Men Who Don't Buy Sex: 'You can have a good time with the servitude' vs. 'You're supporting a system of degradation.' » Travail présenté à l'assemblée annuelle de Psychologists for Social Responsibility, Boston. 2011.

Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. « Men Who Buy Sex : Who They Buy and What They Know. » London: Eaves, décembre 2009.

Monica O'Conner et Grainne Healy. « The Links Between Prostitution and Sex Trafficking: A Handbook. » Coalition Against Trafficking in Women (CATW) and the European Women's Lobby (EWL).

Raymond, Janice. « Trafficking, Prostitution and the Sex Industry: The Nordic Legal Model. » Juillet 2010. http://action.web.ca/home/catw/readingroom.shtml?x=130078&AA_EX_Session=cc4b18887ab6c8be580ded36f7f6e1c8

FILMS

Not For Sale (2006)
Ce film fascinant met en vedette trois survivantes de la prostitution et d'autres personnes, qui discutent de prostitution et de violence faite aux femmes, des liens entre la traite et la prostitution et de la demande de prostitution de la part des hommes, qui encourage la traite. Directrice : Marie Vermeiren.

Lilya 4-Ever (2002)
Dans l'ex-Union Soviétique, une adolescente est abandonnée par sa famille et entraînée dans la traite des personnes, dans ce drame suédois. Directeur : Lucas Moodysson.

Lives for Sale
Documentaire d'investigation qui expose le côté humain douloureux, rarement vu, de l'immigration illégale, ainsi que la croissance du marché noir des personnes. www.livesforsale.com

AUTRE DOCUMENTATION

The Oldest Oppression
Pièce écrite, produite et jouée par des étudiants en art dramatique de la St. Mary's Academy de Winnipeg, pour éveiller les consciences et donner une voix aux nombreuses victimes du commerce du sexe, 2005.

Femmes déchirées
Le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), par l'entremise de ses membres de Trois-Rivières, a produit un instrument destiné à sensibiliser à la traite des femmes. Il inclut un DVD de 20 minutes de la pièce de théatre Femmes déchirées, et un guide d'animation. Le DVD est disponible avec sous-titres en anglais. Le guide, quant à lui, est disponible dans les deux langues. Pour en savoir davantage, visitez www.cathii.org.

PERSONNES RESSOURCES

- Julia Beazley, analyste politique à la Fraternité évangélique du Canada, particulièrement intéressée par les problèmes canadiens et internationaux de la pauvreté et de l'itinérance, de la prostitution et de la traite des personnes
- Diana Bussey, présidente du Réseau du Canada et du Territoire des Bermudes de l'Armée du Salut contre la traite des personnes
- Savelia Curniski, présidente de NASHI : Our Children
- Louise Dionne, coordonnatrice du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII)
- Lise Gagnon, SNJM, membre du CATHII
- Michelle Miller, Directrice administrative de Resist Exploitation, Embrace Dignity (REED)

CONTACTS DE LA GRC : À QUI S'ADRESSER PAR RAPPORT À DES SITUATIONS DE TRAITE DES PERSONNES?[61]

Gendarmerie royale du Canada
Centre national de coordination contre la traite de personnes (HTNCC)
1-855-850-4640

Région de la Capitale nationale
613-993-8888 ou 613-952-4200

Alberta
403-276-5794

Colombie-Britannique
Communiquez avec votre détachement local de la GRC ou avec la police de votre municipalité

Manitoba
204-983-5462

Nouveau-Brunswick
1-888-506-7267

Terre-Neuve et Labrador
1-800-709-7267

Territoires du Nord-Ouest
867-669-1111

Nouvelle-Écosse
1-800-803-7267

Nunavut
867-979-1111

Ontario
1-800-387-0020

Île-du-Prince-Édouard
902-566-7112

Québec
1-800-771-5401 ou 1-866-227-2124

Saskatchewan
306-780-5563

Yukon
867-667-5555

[61] Pour en savoir davantage, voir centre national de coordination contre la traite des personnes à http://www.rcmp-grc.gc.ca/ht-tp/index-eng.htm

Pour vous procurer des copies de cette documentation,
adressez-vous au Conseil canadien des Églises :
Adresse : 47 Queen's Park Crescent Est Toronto, ON M5S 2C3
Téléphone : 416-972-9494 | 1-866-822-7645
Courriel : info@councilofchurches.ca | noteboom@councilofchurches.ca
Site Web : www.councilofchurches.ca
Facebook : https://www.facebook.com/CCC.CCE
Twitter : https://www.facebook.com/CCC.CCE